UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

PRODUCTION ET PERCEPTION DES SUFFIXES DE FÉMINISATION EN FRANÇAIS

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
À LA MAÎTRISE EN LINGUISTIQUE

PAR
ARIANE SARRAZIN-MACKAY

MAI 2020

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.10-2015). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été la même sans le soutien constant de mon directeur, Philip Comeau. Ses conseils, ses encouragements et sa disponibilité ont largement contribué à son achèvement, et je lui en suis sincèrement reconnaissante.

J'aimerais également remercier les membres de mon comité de lecture : Heather Burnett, pour ses précieuses suggestions de lecture, ainsi que Reine Pinsonneault, pour son œil attentif aux détails. Merci aussi à Jill Vandermeerschen, statisticienne aux Services de consultation en analyse de données, pour la qualité de ses explications et sa patience.

L'expérience de la maîtrise peut être déstabilisante par moments. Je tiens à remercier à cet égard quatre collègues linguistes et amies avec qui j'ai traversé cette période de ma vie. Leur présence a été apaisante les jours de doutes et vivifiante les jours de joie. Merci à mes fantastic four Laurence Gagnon, Mylène Vézina-Boucher, Laurie Thivierge Côté et Isabelle Boyer.

J'aimerais terminer en remerciant ma famille, qui m'a soutenu et encouragé depuis le début de mes études universitaires, et sans qui la route vers cet aboutissement aurait été beaucoup plus sinueuse.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES ii

LISTE DES TABLEAUX vi

RÉSUMÉ viii

INTRODUCTION 1

CHAPITRE I Problématique 4

1.1 Introduction 4

1.2 Pourquoi féminiser 4

1.2.1 Survol historique de la féminisation 5

1.2.2 Données empiriques sur la féminisation 8

1.3 Possibilités de féminisation en français 11

1.3.1 Féminisation ostentatoire 12

1.3.2 Féminisation et néologie 15

1.4 Prescriptions de l'OQLF 17

1.5 Perception de la féminisation 18

1.6 Objectifs de recherche 21

CHAPITRE II Cadre théorique 22

2.1 Introduction 22

2.2 Linguistique variationniste 22

2.2.1 Étudier l'âge 23

2.2.2 Étudier le genre 26

2.2.3 Étudier le marché linguistique 32

2.3 Normes objectives et subjectives 35

2.4 Valeurs sociales et variantes linguistiques 36
2.5 Les vagues de la sociolinguistique 39
2.6 La perception en sociolinguistique 41

CHAPITRE III Méthode 43
3.1 Introduction 43
3.2 Type de variable 43
3.3 Personnes répondantes 45
3.4 Groupes de facteurs sociaux 45
3.5 Variable linguistique : le suffixe nominal féminin 47
3.5.1 Questionnaire sociolinguistique 48
3.5.2 Mesure de la production de la variable 49
3.5.3 Mesure de la perception de la variable 51
3.6 Groupes de facteurs linguistiques 54
3.7 Questions de recherche 56

CHAPITRE IV Présentation des résultats 58
4.1 Introduction 58
4.2 Mesure de la production 58
4.2.1 Analyse distributionnelle des facteurs linguistiques 61
4.2.2 Analyse logistique à effet mixte des facteurs linguistiques 62
4.2.3 Analyse distributionnelle des facteurs sociaux 64
4.2.4 Analyse logistique à effet mixte des facteurs sociaux 65
4.3 Mesure de la perception 67
4.3.1 Analyse distributionnelle 68
4.3.2 Analyse logistique à effet mixte 69

CHAPITRE V Analyse des résultats 71
5.1 Introduction 71
5.2 Retour sur les questions de recherche 71
5.3 Production 72
5.3.1 Facteurs linguistiques 75
5.3.2 Facteurs sociaux 77

5.4 Perception de la variable 79
5.5 Pistes à explorer 81
5.6 Limites de l'étude 82

CONCLUSION 85

ANNEXE A Questionnaire de production (items et images) 88

ANNEXE B Questionnaire de perception 94

ANNEXE C Tableaux de régressions (non présentés dans le texte) 95

ANNEXE D Indice de stéréotypie 100

ANNEXE E Items du test 101

ANNEXE F Score de rapport à la norme 103

RÉFÉRENCES 109

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux Page

Tableau 3.1 Distribution des personnes participantes 47

Tableau 4.1 Taux d'utilisation des suffixes par item lexical 59

Tableau 4.2 Distribution de la variable selon les groupes de facteurs linguistiques 61

Tableau 4.3 Tests de régression des facteurs linguistiques pour la variable *-euse* 63

Tableau 4.4 Distribution de la variable selon les facteurs sociaux 65

Tableau 4.5 Tests de régression des facteurs externes pour la variable *-euse* 66

Tableau 4.6 Taux globaux de la perception des variables *-eure* et *-euse* 67

Tableau 4.7 Répartition des réponses aux questions sur la perception 68

Tableau 4.8 Tests de régression des facteurs sociaux sur la préférence de la variable *-eure* 70

Tableau 5.1 Comparaison des taux par item 73

Tableau C 1 Tests de régression des facteurs externes pour *-eur* par rapport à *-euse* 95

Tableau C 2 Tests de régression des facteurs internes pour *-eur* par rapport à *-euse*..... 95

Tableau C 3 Tests de régression des facteurs externes pour *-eur* par rapport à *-eure*..... 96

Tableau C 4 Tests de régression des facteurs internes pour *-eur* par rapport à *-eure*..... 96

Tableau C 5 Tests de régression des facteurs entrant dans le calcul de rapport à la norme pour les variantes -eur et -eure..... 97

Tableau C 6 Tests de régression des facteurs entrant dans le calcul de rapport à la norme pour les variantes *-eur* et *-euse* 97

Tableau C 7 Tests de régression des facteurs entrant dans le calcul de rapport à la norme pour les variantes *-euse* et *-eure*..... 98

Tableau C 8 Tests de régression sur la perception de -euse et -eure : 5 par rapport à 2, 3 et 4..... 98

Tableau C 9 Tests de régression sur la perception de *-euse* et *-eure* : 1 par rapport à 2, 3 et 4..... 99

Tableau C 10 Test de régression sur la percpetion de *-euse* et *-eure* : 1 par rapport à 2, 3, 4, 5 99

Tableau D 1 Indice du stéréotype de genre des items lexicaux 100

Tableau E 1 Items linguistique..... 101

Tableau F 1 Score de rapport à la norme 103

RÉSUMÉ

Ce mémoire aborde la production et la perception des suffixes de la féminisation *-eure* et *-euse* chez les personnes locutrices du français montréalais. Des tests de régressions logistiques à effets mixtes ont été réalisés pour mesurer l'effet de groupes de facteurs sociaux (le genre, l'âge, le contact avec la norme) et de groupes de facteurs linguistiques (le stéréotype associé au mot, la polysémie du mot, le type de racine) sur l'utilisation de la variable. Les mêmes tests ont été réalisés pour mesurer la valeur explicative des groupes de facteurs sociaux mentionnés sur la perception des personnes participantes.

Nos résultats montrent que l'âge, l'association d'un stéréotype masculin ou féminin au mot à féminiser ainsi que le type d'occupation du mot en question sont les groupes de facteurs influençant le plus notre variable : la variante *-euse* est plus utilisée chez notre groupe de personnes locutrices jeunes (de 18 à 30 ans), et une association forte d'un mot à un stéréotype féminin favorisera de même l'utilisation de *-euse* au profit de *-eure*. Les résultats sur la perception n'ont pas montré d'effets significatifs mis à part un léger effet de genre sur la préférence du suffixe *-euse* : les hommes auraient tendance à préférer cette variante plus que les femmes. Nous en concluons que l'association de valeurs sociales aux variantes pourraient se faire inconsciemment, et que de plus amples recherches en perception comme en production de nos variables pourraient nous permettre de préciser nos résultats.

MOTS-CLÉS : Sociolinguistique, féminisation, français montréalais, variationnisme, perception sociolinguistique, régression linéaire à effets mixtes.

INTRODUCTION

La féminisation des noms de métiers est un enjeu sujet à débat dans plusieurs pays de la francophonie (voir entre autres Bouchard, 1999; Dawes, 2003; Lenoble-Pinson, 2006; Dumais et al., 2008 ou Jalkanen, 2012 pour un aperçu de la situation en France, en Belgique, en Suisse et au Canada). Chacun de ceux-ci a vu des luttes et des revendications pour une meilleure représentation des femmes dans le discours, et bien que ces pays soient maintenant tous dotés de politiques linguistiques en la matière, les habitudes de féminisation ne sont pas les mêmes partout. En effet, les possibilités de formes pour féminiser les noms référant aux personnes sont variées et l'usage n'a pas retenu les mêmes d'une communauté linguistique à l'autre. Cette variation diatopique est par exemple démontrée dans la distribution du suffixe *-esse* : alors que dans plusieurs communautés linguistiques francophones, les noms féminisés avec ce suffixe ne sont presque plus en usage, celui-ci semble demeurer productif en Suisse, où il est d'ailleurs utilisé dans le gentilé des femmes de ce pays (un Suisse, une *Suissesse)* (Lenoble-Pinson, 2006).

De plus, force est de constater que cette variation est aussi présente à l'intérieur même des communautés linguistiques. C'est dans cette optique que nous nous intéressons à la fois à l'utilisation des formes de féminisation ainsi qu'à sa perception, afin d'essayer de comprendre d'un point de vue plus large comment s'articule cette variation chez les membres d'une communauté linguistique francophone particulière, celle des francophones montréalais. Depuis longtemps étudiée en linguistique variationniste (Sankoff et Vincent, 1977; Lemieux et Cedergren, 1985; Sankoff et al., 2002; Blondeau, et al. 2019), cette communauté linguistique se distingue des autres

communautés du français laurentien par sa diversité culturelle et linguistique ainsi que par la densité de sa population, créant des réseaux sociaux complexes entre les locuteurs et locutrices. Ces caractéristiques en font un lieu propice à l'émergence de nouvelles pratiques langagières, et donc aux changements linguistiques (Remysen, 2014).

L'étude de cette variation a été réalisée dans la présente recherche à l'aide de deux suffixes pouvant féminiser les noms dont le masculin est formé avec le suffixe *-eur*. Il s'agit des formes *-eure* et *-euse*. L'absence de féminisation, donc l'option de garder le suffixe *-eur* pour désigner une femme, constituant aussi une possibilité d'utilisation de la variable, a de même été étudiée en tant que variante dans notre étude. Nous avons sondé les personnes participantes à l'aide d'un questionnaire en ligne pour étudier leur production des suffices de féminisation avec divers items linguistiques. Afin de voir ce qui influence la production de ces suffixes, nous nous sommes attardés à des facteurs externes aux mots eux-mêmes, donc relevant des caractéristiques sociales des personnes ayant participé à l'étude, ainsi qu'à des facteurs internes aux mots. Ces derniers concernent le sens du mot (si celui-ci réfère à une occupation associée à un stéréotype de genre; à une occupation manuelle ou intellectuelle; s'il comporte des homonymes) et sa formation (si sa racine est verbale ou d'origine latine). Les groupes de facteurs externes avec lesquels nos données ont été mises en relation sont le genre des personnes participantes, leur âge ainsi que l'importance de leur contact à la norme. Nous nous sommes également intéressés à la perception qu'avaient les personnes participantes de ces suffixes. Cette deuxième partie de l'étude a été réalisée dans une deuxième partie du même questionnaire et donc en fonction des mêmes facteurs sociaux. Nous avons cherché par celle-ci à connaître l'opinion des différents suffixes des personnes participantes à l'aide de questions ouvertes.

Ce mémoire est composé de cinq chapitres décrivant les processus réflexif, méthodologique et technique de notre étude. Le premier de ceux-ci est consacré à l'exploration de la problématique, c'est-à-dire des enjeux liés à la féminisation en français. Le second aborde le cadre théorique variationniste et celui de la perception en sociolinguistique. Il définit de même certains construits de la sociolinguistique nécessaires au traitement du sujet, tels que les types de normes et le concept de valeur sociale des variantes linguistiques. Le troisième chapitre donne les détails sur les choix relatifs à la collecte de données, au déroulement de l'étude avec les personnes participantes et au matériel nécessaire à sa réalisation. Le quatrième décrit les tests statistiques réalisés à partir de nos données et les résultats obtenus dans le cadre de notre étude. Enfin, le cinquième chapitre est consacré à l'analyse de ces résultats, à la discussion de leur portée et à la réponse à nos questions de recherche.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE

1.1 Introduction

Dans ce chapitre, certains enjeux et concepts théoriques liés à la féminisation seront présentés. Nous explorerons d'abord divers points de vue visant à expliquer l'importance de s'attarder à la féminisation des noms de personnes (1.2). Nous verrons de même comment cette féminisation peut s'incarner en français, langue qui nous intéresse dans ce mémoire, ainsi que les difficultés de l'enjeu, intrinsèques à cette langue. Nous tenterons également de faire le survol des questions que peut entraîner la présence concomitante de plusieurs possibilités de féminisation pour un même mot (1.3). Les prescriptions et les proscriptions sur les suffixes de féminisation à utiliser données par l'instance langagière faisant autorité au Québec, l'Office québécois de la langue française (désormais OQLF) seront décrites à la section 1.4. Nous verrons pour terminer diverses perceptions recueillies dans les écrits sur les suffixes à l'étude (1.5).

1.2 Pourquoi féminiser

La féminisation de noms référant à des personnes est un procédé qui dépasse les questions de la linguistique à proprement parler. Elle doit bien sûr répondre à certaines règles morphophonologiques dictées par la langue : à l'écrit, on peut entre autres

ajouter un *e* à la forme masculine (*ami* qui devient *amie*) ou alors de doubler la consonne finale puis d'y ajouter un *e* (*patron* qui devient *patronne*, *professionnel* qui devient *professionnelle*). Certains suffixes doivent être complètement substitués. C'est le cas des suffixes *-eur,* qui peut devenir *-euse*, ainsi que *-teur,* qui peut devenir *-trice*. Outre ces règles linguistiques, la raison d'être de la féminisation, les motifs de ses détracteurs ainsi que son usage relèvent plutôt de faits historiques, sociaux, et idéologiques.

1.2.1 Survol historique de la féminisation

Il semble que dès le XII^{e} siècle, la féminisation des métiers semble pratique relativement courante (Becquer et al., 1999; Paveau, 2002; Viennot, 2014). Durant cette période, le suffixe *-esse* est très productif et sert à féminiser beaucoup de noms dont la forme masculine employait *-re* ou *-eur*. On obtient ainsi des mots comme *moinesse* et *enchanteresse* (Becquer et al., 1999). Il est toutefois à noter qu'une nuance de sens s'est installée vers le XVI^{e} siècle entre les féminins et les masculins désignant les mêmes métiers : alors que *docteur* référait bel et bien au médecin, *doctoresse* s'employait plutôt pour parler d'une aide-soignante, probablement pour mieux refléter la réalité de l'époque quant à l'occupation des métiers des deux genres (Becquer et al., 1999). De plus, de nombreux noms de métiers effectivement féminisés à cette époque étaient homonymiques, et portaient aussi le sens de la femme de l'homme exerçant ce métier, et non pas exclusivement la femme elle-même. Cet emploi, maintenant tombé en désuétude, a eu cours jusqu'au XIX^{e} siècle (Dawes, 2003). Déjà à cette époque, une certaine variation avait cours dans les possibilités de féminiser les noms. En effet, des écrits datant de 1607 montrent déjà la concurrence des suffixes *-esse* et *-euse* pour les masculins en *-eur*, ainsi qu'un certain inconfort envers cette variation :

> Les noms verbaux masculins en eur, signifiant action, ont la plupart double forme de leurs féminins, euse-eresse. Menteur & menteuse & menteresse, Demandeur, demandeuse & demanderesse, Sauveur, Sauveuse et Sauveresse. Il faut que l'usage apprenne quelle forme est la plus reçue, car en d'aucuns c'est l'une, en d'autres, c'est l'autre.
>
> (Maupas, 1632, p. 81)

Le 17e siècle voit la création de l'Académie française, formée dans le but d'uniformiser la langue française par l'énonciation de normes. Des grammairiens de cette époque ainsi que des membres de l'Académie entament ce que plusieurs appellent aujourd'hui une phase de masculinisation de la langue (par exemple Lessard et Zaccour, 2017a; Viennot, 2014) : certaines des propositions sur la langue qu'ils mettent de l'avant tendent à avantager le masculin, comme la règle de la prédominance du masculin dans les accords de genre (pour remplacer la règle d'accord de proximité[1], utilisée avant cette époque), ou encore la condamnation de formes féminines pour la dénomination de personnes; certaines appellations au féminin fréquemment employées au Moyen-âge telles que *peintresse, poétesse* ou *philosophesse* cessent d'apparaître dans les écrits de cette période de l'histoire. De plus, le fait que beaucoup de métiers ou activités n'étaient presque jamais pratiqués par des femmes a rendu moins préoccupante jusqu'à la Première Guerre mondiale la question de la contrepartie féminine du terme les désignant[2].

---

[1] Le verbe est accordé selon le sujet le plus proche : « Ma mère et mon père sont *allés* au marché »; « Mon père et ma mère sont *allées* au marché ».

[2] C'est à cette époque que l'on voit pour la première fois la féminisation de certains termes tels que *ouvrière, cochère, rameuse*, etc. (Dawes, 2003).

Plus récemment, au Québec, à la suite de l'élection du parti québécois en 1976 à l'issue de laquelle quatre femmes ont siégé à l'Assemblée nationale, un débat sur la dénomination du poste de ces femmes est entamé. On se questionne notamment sur le déterminant à employer pour désigner le poste des femmes (*le* ou *la* ministre), ainsi que sur les suffixes à employer pour les termes les désignant *(président d'assemblée* ou *présidente d'assemblée*). Un avis officiel, rédigé par l'OQLF en 1979 et en faveur de la féminisation des occupations, voit alors le jour pour traiter de la question. Celui-ci recommande alors « l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles » (OQLF, 1979, dans Vachon-L'Heureux, 2005, p. 140). En principe, depuis, les noms désignant les femmes sont féminisés au Québec. Et comme le démontrent certaines études comparatives à ce sujet, la féminisation s'y est implantée, à la suite de cet avis, beaucoup plus rapidement que dans d'autres pays de la francophonie (par exemple Arbour et al., 2014; Bouchard, 1999; Dister et Moreau, 2006). La situation de la féminisation des noms d'occupations au Québec se distingue entre autres de celle de la France de façon assez marquée. Alors que l'autorité langagière reconnue au Québec (l'OQLF) promeut la féminisation des noms depuis 1979, l'Académie française n'a que récemment reconnu l'importance de cette pratique en produisant un rapport en mars 2019, dans lequel ses membres corroborent la féminisation des titres telle qu'elle est faite dans l'usage (Académie française, 2019).

Bien que la féminisation au Québec soit chose courante, et comme il sera explicité dans les parties subséquentes de ce chapitre, plus d'une possibilité existe pour la féminisation d'un nombre important de termes. De nos jours, une femme devant choisir la façon dont elle se désigne par rapport à son occupation ou une personne voulant désigner une femme peut avoir à prendre en compte non seulement ce que la norme prescrit, mais aussi la variation dans les différentes possibilités d'usage du nom en question. La concurrence entre les suffixes à l'étude, *-eure* et *-euse*, est difficile à retracer, mais semble bien présente depuis au moins vingt ans (Prévost, 1998).

Labrosse (s.d.) retrace même des occurrences de *chercheure* dans les années 1970. Pour sa part, le suffixe *-euse* est utilisé depuis beaucoup plus longtemps, comme vu à la section 1.2.1.

1.2.2 Données empiriques sur la féminisation

Un motif souvent avancé en faveur de l'utilisation d'une marque grammaticale pour désigner les personnes du genre féminin est que l'absence de féminisation contribuerait à l'invisibilisation des femmes dans le discours, et par extension, à leur invisibilisation dans la société même (Armengaud, 1999; Michard, 1996). Cette théorie sociologique a été corroborée empiriquement : son importance a notamment été défendue en psychologie sociale, entre autres par les études suivantes, traitant des représentations mentales que des locuteurs du français pouvaient avoir d'un item linguistique en fonction de la façon dont le genre grammatical y est indiqué.

Dans une étude de Brauer et Landry (2008), l'utilisation comparée de mots épicènes, c'est-à-dire désignant à la fois hommes et femmes sans suffixe spécifique (comme dans *le* ou *la juge*), à celle du masculin générique a montré que cette dernière entraînait une présence moindre de femmes dans la représentation mentale générale de l'évènement chez les locuteurs interrogés. De leurs trois expériences, la première et la deuxième consistaient à demander aux personnes participantes de nommer des personnalités publiques. La moitié des participants étaient exposés à une formulation de la question contenant un générique épicène, et l'autre moitié, un générique masculin. Cette dernière formulation favorisait l'énonciation d'hommes pour les deux procédés. Leur troisième étude consistait en la description par les personnes participantes d'une personne fictive pratiquant différents métiers. Un homme y était plus souvent mentionné comme travailleur typique, même si le métier en question est dans les faits pratiqué par autant de femmes que d'hommes. Les auteurs notent que la tendance

s'accroît si le générique masculin est utilisé à la place de l'épicène. Leur quatrième étude était sensiblement la même, mais concernait les enfants. Ceux-ci devaient dessiner la personne typique en question. Le même résultat que dans les études précédentes était obtenu, mais l'écart entre les deux y était plus grand : les enfants semblent être plus influencés que les adultes par le masculin générique. La dernière étude concernait la lecture. Les personnes participantes lisaient un texte portant sur un congrès professionnel. Deux heures plus tard, la répartition des congressistes selon leur genre était demandée aux personnes participantes. Encore une fois, le masculin générique entraînait une proportion de femmes inférieure à celle des hommes.

De même, dans leur revue de la littérature à ce sujet, Gygax et al. (2013) ont relevé que deux facteurs influençaient la représentation mentale du nom chez les locuteurs de langues marquant le genre[3], soit la marque grammaticale de genre utilisée ainsi que le stéréotype associé à ce nom. En français, ce serait la marque grammaticale qui influencerait cette interprétation, plus que le stéréotype. Les auteurs montrent aussi dans leur article la tendance selon laquelle sans instructions particulières, l'interprétation spécifique du masculin (c'est-à-dire n'incluant pas le féminin) l'emporte sur son interprétation générique (parfois qualifiée de *neutre*). Ces données remettent en question la valeur générique du masculin dans l'interprétation des noms désignant des personnes. De plus, elles montrent à la fois l'importance de la féminisation ainsi que de la façon dont celle-ci est faite.

Un autre angle d'approche du sujet, montrant l'aspect sociopolitique de la féminisation, a été exploré par Dister et Moreau (2006). Leur étude concernait l'évolution de la féminisation des titres en France et en Belgique entre des campagnes électorales de

[3] L'article fait notamment mention de l'allemand, de l'espagnol et du norvégien.

1989 et 2004, et leurs données montrent une augmentation de l'utilisation des formes au féminin entre les deux campagnes. Ce qui ressort le plus de leurs résultats est la stratification de l'emploi de la féminisation selon l'allégeance à certains partis politiques : les membres des partis les plus à gauche sur le spectre politique étaient ceux qui féminisaient le plus tant en France qu'en Belgique. Les autrices décrivent les contextes sociopolitiques des deux pays et leur évolution respective afin de tenter de dégager les facteurs ayant permis cette évolution de la variable. Elles notent que ce changement linguistique, ayant eu lieu à une vitesse surprenante, repose sur cinq facteurs[4] : des recommandations officielles des autorités, un suivi de ces décisions politiques (par des publications, notamment), une publicité visant à informer de cette décision politique; une utilisation systématique des changements par des personnalités publiques; une collaboration des médias pour propager la forme.

En France, une étude sur les attitudes des personnes locutrices du français quant aux recommandations en matière féminisation a été menée (Tibblin, 2016). Celles-ci, énoncées par le Haut conseil en égalité entre les hommes et les femmes en 2015, étaient au nombre de dix, dont cinq ont été choisies pour l'étude : l'élimination des expressions genrées, l'accord des noms de métiers, titres, grades et fonctions, l'utilisation du féminin en plus du masculin dans les rédactions de messages, l'énumération par ordre alphabétique (plutôt que du masculin d'abord), la préconisation de la locution *des femmes* plutôt que *de la femme,* ainsi que des droits *humains* plutôt que des droits *de l'homme*. L'autrice étudiait chez les personnes recrutées les facteurs de l'âge, du sexe ainsi que l'opinion politique (droite, gauche, centre). Les résultats du questionnaire ont montré que, de façon générale, les opinions des répondants étaient favorables aux recommandations, mais que l'usage des personnes participantes ne concordait pas

[4] Les trois premiers se réfèrent plutôt à la réalité Belge; les deux derniers réfèrent aux deux pays.

nécessairement avec l'attitude qu'ils avaient des recommandations : certaines personnes étant favorable à toutes les mesures ne les appliquaient que peu, voire pas. Ce clivage était observé tant chez les femmes que les hommes, et peu importe leur position politique.

S'intéresser aux perceptions des différents moyens de féminisation s'inscrit donc dans cet effort de mieux comprendre ce que peuvent impliquer socialement nos choix linguistiques. En effet, puisque la présence de marques de féminisation change notre interprétation du discours, il semble probable que les différents types de suffixes utilisés puissent de même avoir une répercussion sur comment le mot lui-même est compris, ou du moins perçu.

1.3 Possibilités de féminisation en français

En français, le genre grammatical est arbitraire lorsqu'il est question de noms inanimés[5]. Le genre grammatical des noms animés humains est quant à lui lié au genre social de son référent. Bien que, pour un même item linguistique, les formes masculines ne présentent pas de variation à cet égard, la féminisation des noms en français peut être faite de plusieurs façons selon l'item lexical en question. Elle répond donc à certaines règles. D'abord, certains mots sont épicènes, c'est-à-dire qu'ils conservent la même forme au masculin et au féminin. Parmi ceux-ci, certains ont un genre grammatical unique, peu importe leur référent (comme *une personne* ou *un individu*),

[5] Il convient ici de rappeler qu'un lien entre genre social et genre grammatical peut tout de même être fait et influencer notre regard sur les objets inanimés (Boroditsky et al., 2003). Des grammairiens comme Vaugelas au XVII^{e} siècle ou Bescherelle au XIX^{e} siècle allaient même jusqu'à tenter d'influencer l'utilisation d'un genre grammatical pour certains mots afin qu'ils correspondent à un genre plus ou moins noble, selon la symbolique représentée par l'item lexical dont il était question (Labrosse, 1996).

et certains voient leur déterminant varier selon le genre de leur référent (*le* ou *la ministre*, *le* ou *la graphiste*). Ensuite, les mots n'étant pas épicènes se terminent généralement par un morphème dérivationnel, auquel est associé un trait de genre. Par exemple, dans *chercheuse* le suffixe *-euse* a été ajouté à la racine verbale *cherch-* et c'est par ce morphème final que le genre est exprimé.

Or, pour beaucoup mots, la marque suffixale du féminin n'est présente que dans la convention écrite, et des mots tels que *professionnelle*, *réviseure* ou *amie*, par exemple, deviennent épicènes lorsque prononcés à l'oral. Certains mots présentant de la variation quant au suffixe de féminisation utilisé peuvent entrer dans cette catégorie. Ainsi, les noms féminisés avec soit *-teure* ou *-trice* où alors *-eure* ou *-euse* présentent de la variation entre une forme amenant une neutralisation du genre du suffixe à l'oral (*-teure* et *-eure*), et une forme précisant le genre de la personne à laquelle il est fait référence (*-trice* et *-euse*).

1.3.1 Féminisation ostentatoire

La variante qui peut être entendue à l'oral (*autrice* au lieu d'*auteure*, par exemple) constitue ce qui est appelé une forme de féminisation *ostentatoire* : « On entend par féminin ostentatoire le choix, lorsque plusieurs solutions sont possibles, de la forme féminine qui se distingue le plus de la forme masculine » (Lessard et Zaccour, 2017b, p. 33). Les arguments contre cette présence orale du féminin sont souvent à caractère esthétique. On dira qu'une forme « sonne mal », par exemple (voir la section 1.5). Deux possibilités nous semblent pouvoir expliquer ce type d'impression. La première est qu'il pourrait simplement être associé à la nouveauté du terme. En effet, lorsqu'un nouveau mot est proposé, une étape normale dans son processus d'enracinement dans

la langue[6] est ce sentiment de surprise (Niklas-Salminen, 2015). La deuxième possibilité est que l'impression en question pourrait aussi être associée à une dévalorisation du féminin dans la langue : « (…) new words are marked linguistic elements: as such, they are more likely to indicate membership in a particular social group than unmarked linguistic elements » (Chesley, 2011, p. 5). C'est d'ailleurs sur cette deuxième possibilité que Lessard et Zaccour (2017b) mettent la responsabilité de l'utilisation de formes grammaticales féminines plus discrètes. Selon eux, la solution à une meilleure représentation des femmes dans la langue réside dans l'action directe, c'est-à-dire dans l'utilisation la plus fréquente possible de formes marquées, afin de les normaliser :

> Faut-il vraiment que les femmes se désignent au masculin pour être prises au sérieux ? Pour renverser la valeur et éradiquer la connotation péjorative des féminins, il faut tout simplement se les réapproprier, les utiliser jusqu'à ce qu'ils deviennent normaux, prendre en charge l'histoire des mots qui nous sont chers.
>
> (Lessard et Zaccour, 2017a)

En effet, puisque la féminisation ostentatoire est bien marquée à l'oral, elle montre non seulement le genre féminin dans le mot, mais aussi le choix du locuteur ou de la locutrice d'employer cette forme de féminisation. Elle pourrait en ce sens constituer dans certains cas une prise de position sociopolitique. Cette pratique s'inscrit dans une perspective féministe que l'on peut qualifier de matérialiste, c'est-à-dire s'intéressant à l'égalité des hommes et des femmes en termes de conditions matérielles. Elle peut

[6] Le phénomène d'*entrenchment* en anglais (Chesley, 2011).

donc constituer un outil d'affirmation de la différenciation de ces deux genres. C'est une pratique qui vise ainsi la légitimation du féminin dans la langue.

Cette approche mérite cependant un regard critique puisqu'on peut lui reprocher d'obscurcir la pluralité des identités sexuelles existantes. En effet, si par souci d'égalité l'on cherche à rendre visible l'identité sexuelle des femmes dans les métiers et occupations qu'elles exercent, comment devrait-on appeler les personnes dont l'identité est non binaire pour que ces personnes ne se retrouvent pas à leur tour invisibilisées ? Le masculin générique, de par sa fonction de *neutre*, permet en ce sens de n'avoir qu'un suffixe pour tous les genres, ce qui ouvre la porte en quelque sorte à une indifférenciation de ces identités : cela les amène à pouvoir être dites sans que chacune ne soit réalisée grammaticalement. Cette neutralisation pourrait permettre une plus grande égalité de représentation des genres dans la grammaire, sans mettre l'accent sur la différence et sans poser un problème d'abondance de pronoms. Le problème du français à cet égard réside, comme il a été mentionné à la section 1.2, dans le fait que les formes dites neutres sont aussi associées au masculin, ce qui résulte en une asymétrie dans la portée de l'utilisation des deux genres. Cet aspect sera abordé à la section 1.5.

On voit donc que les tendances en féminisation pour le français s'opposent en deux pôles. D'un côté, l'utilisation de suffixes représentant les identités sexuelles en jeu selon le contexte est préconisée. Cela se fait notamment par l'utilisation d'une féminisation ostentatoire. D'un autre côté, on remarque une neutralisation de toute mention de genre (donc la préconisation de noms épicènes, ou l'utilisation du masculin générique, bien que ce choix ne soit pas toujours considéré comme neutre, comme il vient d'être mentionné). En français, des propositions de pronoms neutres ont été adoptées au sein de certaines communautés. Il s'agit des paires de pronoms *ille et illes*, ainsi que *iel* et *ielles, cellui.* Proposées entre autre par Labrosse (1996) ces formes sont

des mots-valises comprenant les formes féminines et masculines. Labrosse les proposait surtout comme remplacements aux pronoms genrés afin de rendre plus facile la neutralisation de l'écriture, processus pouvant être parfois laborieux. En effet, même une fois les pronoms neutralisés, il faut aussi déterminer une façon de dégenrer l'accord des verbes et des adjectifs[7]. Ces pronoms constituent toutefois encore une pratique assez marginalisée (OQLF, 2019a; Teisceira-Lessard, 2018). Il est cependant à noter que le féminin inclusif est aussi parfois utilisé[8], bien que cette pratique reste pour l'instant marginale. Pour Viennot (2014, p. 111), faire reculer la masculireeeenisation de la langue « passe par la réintroduction de la visibilité des agentes féminines et de leur représentation dans l'ensemble du matériel linguistique disponible (noms, pronoms, adjectifs, participes…) ». L'indifférenciation sexuelle de la langue, qu'elle juge être préférable, ne pourra advenir qu'ensuite, selon elle.

1.3.2 Féminisation et néologie

Une mention a été faite à la section précédente du parallélisme entre les noms féminisés et les néologismes. La féminisation des noms peut en effet être, dans une certaine mesure, analysée sous le prisme de la néologie : bien que certains mots féminisés soient complètement passés dans l'usage et acceptés tels quels, certaines formes revêtent encore un caractère de nouveauté par la récence de leur acception ou de leur

---

[7] D'autres langues telles que l'espagnol ont vu la naissance de solutions à cet égard, avec notamment l'emploi de la lettre *x* à l'écrit pour remplacer la voyelle indiquant le genre (par exemple : *nosotrxs*, *cubanxs*, etc.) (Acosta et Cuba, 2018)

[8] Cette technique est parfois mise de l'avant en guise de pratique alternative au masculin générique. Par exemple, une association étudiante facultaire de l'UQAM (ADEESE) a décidé de faire la rédaction de ses règlements généraux en utilisant cette pratique (ADEESE, 2019).

apparition (voire de leur réapparition : comme mentionné à la section 1.2, de nombreux termes ont été féminisés par le passé, puis leur usage est tombé en désuétude). De plus, même si beaucoup de ces mots ne sont pas nouveaux à proprement parler, l'apparition depuis quelques années de la variation entre deux suffixes de féminisation mène chez certains francophones à une reconsidération de l'utilisation de ces termes. Ils sont connus, mais leur utilisation reste incertaine. En outre, bien que le suffixe *-eure* ne soit pas nouveau (par exemple, *possesseure* est le féminin de *possesseur* depuis 1596 (SIEFAR, 2019)), son utilisation pour remplacer des féminins avec *-euse* est relativement récente pour certains items lexicaux[9]. C'est le cas notamment de mots dont l'usage peut nous sembler fixe au premier abord, tel que *coiffeuse*, qui voit désormais son équivalent *coiffeure* être choisi par certaines femmes pour se désigner (Coulombe, 2017; Martel, 2011). La variation de certains mots est toutefois répandue depuis plusieurs années (*chercheure* serait apparu dans les années 1970 (Labrosse, 2019)).

Parmi les recherches effectuées sur la néologie, des travaux ont été menés sur les facteurs pouvant influencer l'acceptation ou le rejet des créations lexicales au sein d'une communauté linguistique (Guilbert, 1973; Metcalf, 2004; Sablayrolles, 2002; Sablayrolles, 2006). Trois types de facteurs semblent influencer ce processus : les facteurs structuraux (propres aux mots eux-mêmes), les facteurs cognitifs (comment l'association de la forme et du sens se fait chez chaque individu) et les facteurs socioculturels (comment le mot se propage dans la communauté) (Schmid, 2008). Pinker (2007) a avancé dans ses écrits portant sur la néologie l'importance de ce dernier facteur, c'est-à-dire l'influence de la personne produisant le mot (son réseau social, son

[9] Selon Labrosse (s.d.), des mots tels que *donnateure*, *éboueure* et *prédécesseure* ont vu leur première occurrence à l'écrit dans la première décennie des années 2000.

leadership, etc.). Pour qu'une nouvelle proposition lexicale soit adoptée, donc, il faudrait qu'elle soit promue par des personnes ou instances ayant non seulement autorité en matière de langue, mais étant aussi reconnues comme crédibles. C'est d'ailleurs aussi ce qu'ont démontré Dister et Moreau (2006) dans leur étude de la propagation de la féminisation en Belgique et en France (détaillée à la section 1.2.2) lorsqu'elles énoncent leurs cinq principes de propagation d'une innovation linguistique. Par rapport aux facteurs structuraux (donc aux mots eux-mêmes), selon une étude de Chesley (2011), les néologismes polysémiques (ayant déjà un autre sens dans la langue) ont plus de chance d'être retenus et acceptés. Comme nous le verrons à la section 3.5, la polysémie des items lexicaux constituera l'un des facteurs linguistiques de notre étude.

1.4 Prescriptions de l'OQLF

Bien qu'au Québec, la norme officielle encourage la féminisation des titres (OQLF, 2018a), celle-ci n'est pas faite uniformément parmi les locuteurs quant aux différents suffixes disponibles pour ce procédé. En effet, les formes masculines tendent à être fixes en français, alors que les formes féminines peuvent être réalisées de plus d'une façon. Une étude menée par Geneviève Prévost (1998) a relevé l'écart entre les prescriptions de l'Office québécois de la langue française quant à la féminisation des noms et son usage réel dans des articles de différents journaux québécois publiés en français. Son étude visait à comparer les titres, fonctions et appellations féminisées mises de l'avant par l'OQLF et celles effectivement utilisées dans six journaux de la province. Ses résultats mentionnent entre autres que la majorité des noms désignant des femmes sont féminisés. En ce qui concerne le respect des prescriptions de l'Office, elle décrit qu'une variation est présente pour la plupart des mots, dans laquelle le terme le plus fréquent n'est souvent pas celui préconisé par l'Office, notamment en ce qui a trait à l'alternance entre les suffixes *-eure* et *euse*. Ce clivage qu'avait déjà relevé Provost

il y a une vingtaine d'années dans les publications écrites nous amène à vouloir vérifier quelle utilisation est faite de cette variable, ainsi qu'à nous questionner sur les motivations derrière l'emploi de l'une de ces formes plutôt qu'une autre.

Des observations de l'OQLF mettent elles aussi en relief ce phénomène : la norme mise de l'avant par celui-ci prévoit que les noms dérivés de verbes se terminent avec le suffixe *-euse* (comme dans *bâtisseur* et *bâtisseuse*), et les mots d'origine latine avec *-eure* (comme dans *professeur* et *professeure*). L'Office admet cependant que certaines formes ne suivant pas cette règle ont été préférées par l'usage (notamment, le verbe *réviser* donne le nom *réviseure* beaucoup plus souvent que *réviseuse*) (OQLF, 2018a). Pour Labrosse (1996), la variation entre les formes *-(t)eure* et *-(t)euse* pour les items lexicaux prenant le suffixe *-(t)eur* au masculin, ainsi que la création grandissante de noms féminins avec le suffixe *-eure* annonce possiblement un changement linguistique vers la forme *-eure*. Elle voit ce changement comme une instance de la tendance à l'uniformisation dans les langues. Dans ce cas-ci, il s'agirait donc de l'uniformisation des formes masculines et féminines, puisque leur prononciation à l'oral est la même. Elle le perçoit de même comme étant analogue au changement observé pour le morphème *-esse*, qui est aujourd'hui la plupart du temps remplacé par *-e*, donnant donc une même forme pour le masculin et le féminin, comme pour les mots *défenderesse* (aujourd'hui *défendeure*), *traîtresse* (*traître*) ou *Suissesse* (*Suisse*), bien que certains mots de cette formation soient toujours en usage, comme *princesse*, *duchesse*, *maîtresse*, etc.

1.5 Perception de la féminisation

Dans les écrits sur la féminisation, certaines hypothèses ont été émises quant à la réticence que peuvent avoir les locuteurs et locutrices du français à utiliser certaines formes de féminisation. Par exemple, Dawes (2003) rapporte qu'une locutrice n'aimait

pas la forme féminisée de son métier (celui de consultante), parce qu'elle avait l'impression que son sens changeait lorsqu'il était mis au féminin. Elle voyait un rapprochement indésirable entre le sens de *consultante* et celui de *voyante*, mais pas entre leur contrepartie masculine. Ce rapprochement sémantique possible des deux mots (et probablement le fait qu'ils aient le même suffixe) entraîne pour cette locutrice un transfert de la connotation négative du deuxième mot au premier et influence son utilisation du mot. Pourtant, beaucoup de mots de la langue française se ressemblent sans que cela n'en empêche leur utilisation. Il est aussi important de noter que les néologismes procurent généralement un sentiment de nouveauté lorsqu'ils commencent tout juste à être utilisés, qui s'estompera ou non selon des facteurs linguistiques (conformité au système phonologique de la langue) ainsi que des impressions personnelles (Niklas-Salminen, 2015).

On relève aussi dans les textes sur le sujet des impressions quant à des suffixes en particulier. Par exemple, selon Brunetière (1998), *-euse* est dévalorisé au profit d'une absence de féminisation, alors que serait accordée à *-trice* une valeur plus « noble ». D'autres avis abondent en ce sens, et de nombreuses hypothèses ont été émises concernant la nature de cette valeur négative. Ainsi, le suffixe *-euse* serait porteur d'une valeur péjorative puisque possiblement associable à un sens sexualisé dans certains mots du lexique (Brunetière, 1998). Une femme pourrait, pour cette raison, préférer l'appellation *entraîneure* à *entraîneuse,* par exemple. Selon Vachon-l'Heureux (dans Niosi, 2017), la forme en *-eure* est privilégiée à celle en *-euse* puisque cette dernière est trop associée à la formation des noms des appareils ménagers (*sécheuse*, *balayeuse*, etc.). De même, selon l'OQLF (2019b), cette péjoration serait due d'une part à la désignation fréquente d'objets inanimés par le suffixe *-euse,* et d'autre part au fait que ce suffixe ait un double-sens, dont le deuxième est intrinsèquement péjoratif. En effet, il constituerait la contrepartie féminine du suffixe *-eux*, morphème pouvant servir à former certains noms et adjectifs et qui serait péjoratif au Québec. Or, ces hypothèses

ne nous semblent pas complètement satisfaisantes, puisque des noms inanimés masculins peuvent aussi avoir une terminaison en *-eur* (comme *moteur, ordinateur*) sans que cela n'entache sa « neutralité » lorsqu'il est utilisé pour nommer des personnes. De plus, la valeur intrinsèquement péjorative du suffixe *-eux* semble de même incertaine, comme le montrent des mots comme *gazonneux*, *curieux* ou *chaleureux*. Cette forme ne serait donc sujette à une interprétation spécifiquement péjorative que dans les contextes nominaux où elle varie avec *-eur*, comme dans l'opposition *faiseux/faiseur*. Il est toutefois vrai que le suffixe féminin a une double fonction grammaticale, celle de créer le nom et l'adjectif (*une berceuse* versus *une pierre précieuse*), alors que le masculin *-eur* ne sert qu'à la nominalisation.

Pour certains, le problème de la féminisation n'est pas dû aux suffixes en tant qu'items linguistiques, mais plutôt, comme mentionné à la section 1.3.1, à l'asymétrie du genre en français (Académie française, 2014; Dawes, 2003; Michard, 1999) : l'utilisation du féminin accentue la différenciation des genres, tandis que le masculin remplit en plus de sa référence au genre masculin une fonction dite générique, c'est-à-dire englobante des deux genres. Certains auteurs voient dans cette structure de la langue l'empreinte d'une inégalité sociale : « Enfin, puisque la péjoration dissymétrique du féminin ne se limite pas à un suffixe en particulier, on comprend qu'elle est conditionnée non pas par la langue, mais par l'idéologie » (Dawes, 2003, p. 203). Il se pourrait donc que ce soit la marque audible du féminin qui soit péjorative plus que certains suffixes spécifiques. Pour Michard (1996), le problème est plus profond, c'est-à-dire qu'il est ancré dans la structure sémantique et morphologique de la langue. Selon elle, la qualité de genre générique du masculin lui confère un trait humain, ce que le féminin ne possède pas. En effet, le genre féminin, genre marqué, se définit par ce qui le différencie du masculin : le strict fait d'être associé au sexe biologiquement féminin. Selon elle, l'ajout de mots au féminin dans la langue ne ferait donc qu'accroître cette assymétrie

dans laquelle le masculin fait référence au caractère humain de la personne désignée et le féminin ne désigne que son côté sexué, c'est-à-dire femelle.

Finalement, selon Lenoble-Pinson (2006), un problème réside dans le fait que plusieurs formes linguistiques coexistent pour la féminisation des noms. Cela entraînerait selon l'autrice de l'insécurité linguistique chez les locuteurs et les locutrices, puisque cela les amènerait à douter de l'usage « correct » à adopter. Cette insécurité pourrait à son tour mener à une résistance à la féminisation. Cette piste nous semble toutefois incomplète étant donné que de nombreuses formes linguistiques sont en situation de variation sans que cela n'entraîne d'insécurité linguistique à proprement parler. Celle-ci ne relève probablement pas de la variation en soi, mais du fait que cette variation suive une hiérarchisation sociale des formes impliquées (Bourdieu, 1982; Labov, 1966).

1.6 Objectifs de recherche

L'apparente irrégularité dans l'usage des suffixes *-eure* et *-euse* a été démontré à la fois par l'étude de Prévost (1998) et dans les recommandations de l'OQLF (2019b). Les diverses opinions mentionnées aux sections 1.4 et 1.5 nous poussent maintenant à nous demander ce qui influence les personnes locutrices du français à Montréal dans leur utilisation de ces différents types de morphèmes. Nous tenterons également de comprendre si les variantes proposées sont perçues différemment, à savoir notamment si elles sont porteuses de valeurs sociales. L'influence de ces perceptions sur l'utilisation qui est faite de ces suffixes dans la langue parlée aujourd'hui sera de même abordée.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

2.1 Introduction

Ce chapitre définira et décrira les concepts et les éléments théoriques qui seront utilisés pour traiter de notre sujet. Nous aborderons d'abord l'approche de la linguistique variationniste, qui servira de base à l'analyse de la production de notre variable (section 2.2). Deux types de normes entrant en jeu dans notre utilisation de la langue, la norme objective et la norme subjective, seront ensuite distinguées (section 2.3). La section 2.4 sera quant à elle dédiée à définir ce que nous entendons dans ce mémoire par le terme « valeur sociale ». Comme il sera montré, ce concept est crucial à notre analyse des perceptions sociolinguistiques liées à nos variantes. Finalement, le domaine de recherche sur ces perceptions sera ensuite présenté à la section 2.6.

2.2 Linguistique variationniste

Si la sociolinguistique consiste en l'étude du lien entre la langue, la culture et la société, l'approche variationniste s'y intéresse surtout du point de vue de la variation et du changement linguistique (Labov, 1972). Les travaux de Labov ont été fondateurs dans cette étude du changement puisque c'est à lui que l'on doit la possibilité d'étude d'un changement linguistique lorsque celui-ci est en cours et non déjà achevé (voir section

2.2.1). Plus précisément, la linguistique variationniste a pour but la compréhension de la distribution d'une variable linguistique. Elle s'intéresse donc aux contraintes qui opèrent sur sa distribution et qui font en sorte que deux variantes ou plus ayant le même sens ou la même fonction grammaticale puissent être utilisées par les membres d'une communauté linguistique. Cet objectif est réalisable d'une part par l'observation empirique des comportements langagiers d'un groupe de personnes donné et d'autre part par l'interprétation de ces comportements en fonction du contexte social dans lequel le groupe en question évolue. Comme il est reconnu par plusieurs[10] depuis les travaux de Labov ayant eu cours dans les années soixante (Labov, 1963; 1966), la méthode variationniste aborde la variation comme découlant en partie de la structure sociale de la communauté linguistique dans laquelle elle est présente : « [...] the basic approach [consists of] isolating the socially significant variables and correlating them with the pattern of general forces » (Labov, 1972, p. 42). Les sous-sections suivantes abordent des notions théoriques ainsi que des études ayant été conduites sur les facteurs sociaux qui sont testés dans ce mémoire : l'âge, le genre et le rapport à la norme (nous parlerons ici des études s'étant intéressées au *marché linguistique* des individus; c'est cette mesure qui a inspiré notre calcul de rapport à la norme, expliqué à la section 3.4).

2.2.1 Étudier l'âge

Étudier l'âge en linguistique variationniste permet de recueillir des données sur la stratification de la variable dans la société, mais permet également l'obtention d'indices sur la nature de la variation observée. Pour Chambers (1995), l'apprentissage

[10] Voir notamment les travaux de Milroy et Milroy (1985) sur les réseaux sociaux, de Trudgill et Chambers (1998) sur l'âge, de Dubois et Horvath (2000) sur le genre et de Sankoff et Blondeau (2007) sur le changement individuel et communautaire.

sociolinguistique d'une langue a cours durant trois périodes de la vie : l'enfance, qui correspond entre autres au moment où la formation d'une phonologie propre à la région et classe sociale se produit; l'adolescence, durant laquelle on remarque une intensification des marqueurs vernaculaires, de pair avec l'intensification des réseaux sociaux; le début de l'âge adulte, où le parler standardisé est adopté grâce à une implication dans le milieu professionnel.

La variation linguistique au sein d'une communauté peut être stable ou alors être le signe qu'un changement linguistique y a cours. L'une des façons de mesurer ce changement est de l'étudier en synchronie. C'est ce que Labov a appelé l'interprétation en temps apparent (1966) : une collecte de données est faite à un seul moment dans le temps, et la stratification des résultats selon l'âge permet de tirer certaines conclusions quant au statut de la variation. En effet, ce principe se base sur l'hypothèse de la période critique (Lenneberg, 1967) : comme le stipule Labov, si le système linguistique d'un individu ne change pas ou très peu après un certain moment de sa vie, son parler devrait être représentatif de la norme en vigueur lorsqu'il était jeune adulte. On peut ainsi comparer comment les jeunes adultes d'une communauté utilisent une variante avec comment les personnes âgées l'utilisent, et en admettant que le parler des personnes âgées représente le parler de l'époque où ils étaient jeunes adultes, en conclure ou non à un changement en cours. Bien que cette méthode soit assez simple en termes de ressources, elle ne permet pas de savoir si la variation observée est une instance de vrai changement ou si elle ne montre qu'un effet de gradation d'âge, donc une variation menant à un changement qui a lieu au cours de la vie des individus, mais qui ne mène pas à un changement au sein de la communauté dans son ensemble. C'est ce qui se produit lorsqu'une variante est très fortement utilisée à l'adolescence, par exemple, mais est délaissée plus tard dans la vie des individus au profit d'une seconde variante.

L'autre méthode pour vérifier le statut de la variation dans une communauté linguistique est d'étudier celle-ci en temps réel, c'est-à-dire à deux moments distincts dans le temps. Les résultats des deux collectes de données (au minimum) permettent de voir si la variation au sein de la communauté étudiée est stable ou non. Dans le dernier cas, elle permet aussi de distinguer si cette variation est due à un effet de gradation d'âge s'il s'agit bel et bien d'un changement en cours.

Dans une étude de 2007 sur la prononciation du (R) à Montréal, Sankoff et Blondeau ont comparé des résultats récoltés par le biais des deux différentes méthodes mentionnées ci-haut. Elles ont démontré que les analyses en temps apparent pouvaient sous-estimer la vitesse d'un changement linguistique : en effet, des personnes locutrices adultes de leur étude ont présenté des taux de changement au cours de leur vie qui défient l'hypothèse de la période critique. En temps apparent, de tels résultats auraient mené à la conclusion que le taux d'utilisation de la nouvelle variante de ces locuteurs lors de leur jeunesse était plus élevé que ce qu'il ne l'était réellement. À l'inverse, Wagner et Sankoff (2011) ont démontré que l'analyse en temps apparent pouvait dans certains cas surestimer la vitesse d'un changement linguistique : elles ont étudié les différentes variantes utilisées pour indiquer la référence temporelle au futur en français montréalais : le futur fléchit (par exemple *j'irai*) était de moins en moins utilisé par rapport au futur périphrastique (par exemple *je vais aller*). Cependant, bon nombre des personnes âgées de l'étude ont réduit leur utilisation de la variante du futur périphrastique en vieillissant. Cela laisse croire que le taux d'utilisation de la variante lorsqu'ils étaient jeunes adultes était plus bas que ce qu'il ne l'était réellement. Les autrices ne rejettent toutefois pas le type d'interprétation en temps apparent, jugeant qu'il constitue la meilleure option en recherche variationniste lorsque des données en temps réel ne peuvent être obtenues.

Les résultats de ce deuxième type d'étude sont donc plus sûrs que ceux des études réalisées en temps apparent, mais sont aussi plus coûteux en temps et en ressources. N'ayant pas à notre disposition d'études antérieures semblables à celle que nous menons, et n'ayant pas mené notre étude en temps réel, toute tentative d'analyse en fonction de l'âge a donc été réalisée en connaissance d'un certain manque de précision de l'analyse en temps apparent par rapport au taux de changement. Cette technique nécessite prudence dans l'analyse des résultats, mais n'en reste pas moins une méthode pouvant permettre de repérer des comportements indiquant un changement ou une stabilité par rapport à la variable étudiée.

Il est aussi intéressant de noter que l'âge, dans sa relation à la langue, est en partie déterminé socialement. En effet, selon Eckert (2017), les comportements langagiers des individus en relation à leur âge sont liés à leur stade social, c'est-à-dire à la période de la vie dans laquelle ils se trouvent, plutôt qu'à leur âge chronologique. L'autrice a souligné l'importance de considérer que l'âge n'influence le langage que dans la mesure où l'on associe, dans chaque société, des âges à des périodes déterminées de la vie. Elle incite donc à étudier l'âge en fonction de l'expérience de vie des individus plus qu'en fonction de leur âge chronologique.

2.2.2 Étudier le genre

La distinction entre le sexe et le genre est de nos jours bien acceptée : le sexe est une distinction biologique entre les hommes et les femmes, basées sur l'organe reproducteur de ceux-ci. Le genre est quant à lui un ensemble de comportements et de pratiques construits par l'environnement social d'un individu en fonction de son sexe (Oakley, 1972). Suivant cette définition, il est clair que la plupart des comportements

langagiers relèvent du genre et non du sexe[11]. Plusieurs des études sociolinguistiques mentionnées dans notre mémoire sont antérieures à l'acception de cette distinction, et ont été rédigées en adoptant l'emploi du terme « sexe ». Nous utiliserons ici le mot « genre » pour en parler, dans un souci de cohérence avec la définition des termes adoptée ci-haut.

Le genre d'un individu peut avoir un impact sur sa façon d'utiliser la langue. De nombreuses études l'ont démontré, en linguistique variationniste comme dans d'autres domaines de la linguistique[12]. Il y a donc un consensus relatif sur cet effet du genre; l'irrésolu sur ce sujet concerne plutôt la façon dont il affecte les pratiques langagières. Son rôle dans la variation linguistique a par ailleurs été l'objet d'un débat dans le domaine de la sociolinguistique depuis un constat décrit par Labov en 1966 sur l'implication du genre et de la classe sociale dans la variation. En effet, celui-ci voyait à l'époque que la variation linguistique pouvait être influencée par la classe sociale des individus : par exemple, dans son étude des grands magasins de New York (Labov, 1966), il remarquait que le choix de prononcer ou non la consonne (r) est corrélé à la classe sociale des locuteurs interrogés : les employés du magasin associé à la classe socioéconomique la plus élevée avaient le taux de prononciation du (r) le plus élevé,

[11] Une exception serait par exemple l'étude de la fréquence de la voix : il s'agit d'une différence en partie biologique, due à la grosseur des cordes vocales, plus longues chez les hommes que chez les femmes (Titze, 1994).

[12] Beaucoup d'études en analyse du discours, notamment, se sont intéressées aux rôles des hommes par rapport à ceux des femmes dans la conversation en fonction de certains comportements : la prise de parole (Kollock et al., 1985; Smith-Lovin et al., 1986; Swann et Graddol, 1988), l'établissement de la structure de la conversation (James et Drakich, 1993), l'interruption (Fishman, 1983), la certitude et incertitude des propos (Swacker, 1975), etc.

ceux du magasin associé à la classe socioéconomique la plus basse avaient le taux de réalisation du (r) le plus bas.

Labov voyait cette répartition de la variation linguistique à travers les classes sociales selon que le changement en question était conscient ou non chez les membres de la communauté linguistique étudiée : un changement linguistique résultant d'une certaine pression exercée ouvertement par les instances langagières d'une communauté linguistique est accessible à la conscience de ses membres (« change from above the conciousness level »), alors qu'un changement d'en dessous provient de la communauté elle-même et se produit graduellement à travers les générations de ses membres sans que ce changement ne soit accessible à la conscience (« change from below the consciousness level ») (Labov, 1966). Ainsi, si un changement linguistique est accessible à la conscience, il est adopté plus fréquemment dans les classes sociales supérieures de la communauté, et si le changement est inconscient chez les individus, les taux d'adoption de la variable sont plus hauts dans les classes sociales inférieures. Cependant, les femmes des classes moyennes inférieures adoptent les variantes en changement plus souvent que les individus des classes supérieures dans les changements linguistiques accessibles à la conscience. L'interprétation par Labov de ce qu'il appellera plus tard le « gender paradox »[13] était que les femmes de cette classe sociale souffraient d'insécurité linguistique et aspiraient, à travers un parler associé aux classes sociales supérieures, à une meilleure considération dans la société.

Ce constat a été suivi par d'autres points de vue sur l'influence du genre sur la variation. Un apport considérable à ce sujet aura été, plusieurs années plus tard, les travaux

[13] Labov (2001, p. 293) énonce ainsi son paradoxe du genre : « Women conform more closely than men to sociolinguistic norms that are overtly prescribed, but conform less than men when they are not. »

d'Eckert (1989, 1990), qui ont contribué à reconsidérer le lien entre le genre et la langue sous un angle différent : il est possible que pour certains sous-groupes d'une communauté linguistique, des variantes linguistiques puissent revêtir un sens plus complexe selon le genre de la personne qui l'utilise. Notamment, Eckert (1989) a étudié les différents comportements de groupes d'amis d'une école secondaire par rapport à leur production de différentes variables de l'anglais, dont les voyelles /æ/, /ow/ et /ɔ/, et la double négation. À travers l'étude de ces variables, elle a mis en lumière le fait que la construction de l'identité (dont le genre fait partie) pouvait être un processus actif et ainsi se réaliser par les choix de l'individu, entre autres à travers certaines pratiques langagières. Labov et Eckert divergent donc en ce qui concerne le rapport entre le genre et l'utilisation de la langue : alors que le premier regarde surtout le genre comme un facteur influençant la distribution des usages de la langue, la seconde appelle à une vision plus globale de ce facteur, construit par différentes pratiques :

> (…) sex is not directly related to linguistic behavior but reflects complex social practice. The correlations of sex with linguistic variables are only a reflection of the effects on linguistic behavior of gender —the complex social construction of sex—and it is in this construction that one must seek explanations for such correlations.
>
> (Eckert, 1990, p. 245)

Par exemple, dans l'étude d'Eckert mentionnée ci-haut, les jeunes adolescentes de l'un des groupes étudiés ne cherchaient pas le prestige par une utilisation normée de la langue. Elles produisaient, au contraire, des formes marquées (associées au groupe auprès duquel elles cherchaient appartenance) en proportions plus importantes que leurs amis adolescents. Les garçons du groupe pouvaient montrer leur appartenance par des pratiques plus actives telles que la bataille ou l'athlétisme. Si pratiquées par les adolescentes du groupe, ces actions ne représentaient pas le même capital symbolique, et ces dernières devaient donc réaffirmer leur appartenance par des pratiques langagières marquées et reconnaissables.

On comprend tout de même qu'Eckert comme Labov relèvent un double standard en termes d'égalité sociale (et ce au sein de toutes les classes ou communautés) auquel les femmes tentent de pallier par l'utilisation de formes langagières particulières. Les comportements linguistiques des individus sont donc toujours tributaires des conditions sociales de la communauté linguistique dans laquelle ils évoluent, et non de leurs caractéristiques sociodémographiques à proprement parler. D'ailleurs, Milroy (1980) a démontré par l'étude d'une banlieue de Belfast que, lorsqu'un groupe de femmes se trouvait dans un milieu de travail identique à celui plus traditionnellement associé aux hommes, leurs comportements langagiers ne diffèrent plus : par un concours de circonstances, dans la communauté étudiée, un nombre élevé d'hommes s'était retrouvé au chômage, alors que de nombreuses jeunes femmes avaient été employées dans un nouveau magasin, dans lequel elles travaillaient entre elles. Cette situation leur procurait un changement dans leur réseau social ainsi qu'une place plus avantageuse dans la structure socioéconomique de la communauté. Il en résultait que celles-ci produisaient la variante non normée de la variable étudiée plus souvent que les hommes. Pour Pillon (1987), donc, la nature des interactions sociales (dictées par les conditions socioéconomiques d'une communauté), est plus déterminante pour la variation selon le genre que les conditions socioéconomiques en elles-mêmes.

L'avancement de ses travaux en linguistique variationniste a mené Labov à l'établissement en 1990 de principes à l'œuvre dans l'influence du genre sur la langue. Ces principes étaient les suivants[14] :

[14] Notre traduction.

Principe I Lorsque les variables linguistiques ne sont pas en situation de changement, les hommes tendent à utiliser les formes non standards plus souvent que les femmes.

Principe Ia Dans un changement d'au-dessus, les femmes tendent à produire davantage de formes prestigieuses que les hommes.

Principe II Dans un changement d'en dessous, les femmes tendent à être les innovatrices.

Ces principes ont été repris et démontrés dans de nombreuses analyses variationnistes subséquentes[15], mais d'autres ont toutefois démontré ses limites. Par exemple, l'étude de Dubois et Horvath (1998, 2000) montre les efforts de revitalisation de la culture de la communauté Cajun aux États-Unis. Cet effort se caractérise par des activités plutôt masculines (notamment la pratique de la musique traditionnelle de la communauté), ce qui pousse les jeunes hommes de cette communauté à être plus motivés dans cet effort de revitalisation que les femmes. L'engouement pour la culture cajun se concrétise aussi dans leur communauté par un changement linguistique affectant la prononciation de certaines voyelles. Ainsi, les hommes de cette communauté, plus impliqués dans le projet, sont ceux présentant le plus haut taux d'utilisation des variantes liées au changement linguistique et donc qui adoptent les comportements liés au changement linguistique normalement associés aux jeunes femmes selon les principes de Labov. Le comportement des femmes de cette communauté est aussi lié à leurs propres réseaux sociaux : celles qui n'ont pas d'emploi lié au tourisme et à la promotion de la culture

[15] En fait, Gauchat en 1905 avait déjà démontré l'apport des femmes dans le changement linguistique. Des résultats allant dans le même sens que les siens ont par la suite été montrés dans les études de Labov à New York (1966) et à Philadelphie (2001).

cajun travaillent hors de la communauté, et ne gagnent donc pas à utiliser les variantes associées au cajun comme marqueur identitaire. D'autres études précédant celles de Dubois et Horvath avaient aussi montré des changements linguistiques menés par les hommes : Trudgill à Norwich (1972), Labov à Martha's Vineyard (1963) et à Philadelphie (2001).

En ce qui concerne le français parlé à Montréal, ces principes ont été utilisés et démontrés dans bon nombre d'études : notamment, Yaeger-Dror (1996) confirme les principes de Labov dans l'étude de l'allongement des voyelles mi-ouvertes, ainsi que Heisler (1996) dans l'usage du marqueur discursif « ok ». Blondeau (2001) a de même montré comment ces principes étaient à l'œuvre dans la variation longitudinale de la production des pronoms personnels dans cette variété de langue.

En résumé, on peut s'attendre à ce que les femmes puissent se servir de la langue comme capital symbolique pour marquer leur appartenance à un groupe lorsqu'elles vivent de l'insécurité linguistique ou cherchent une certaine ascension sociale. Dubois et Horvath (2000) résument le paradoxe du genre ainsi : dans la plupart des communautés étudiées, les changements d'au-dessus sont menés par les femmes de la classe moyenne qui sont conformistes, tandis que les changements d'en dessous sont menés par les femmes de la classe moyenne qui ne sont pas conformistes. Toujours est-il qu'elles seront instigatrices du changement linguistique ou non selon leur place dans la structure socio-économique de leur communauté, puisque c'est celle-ci qui module le marché linguistique dans lequel évoluent les locuteurs et locutrices.

2.2.3 Étudier le marché linguistique

Tel que mentionné à l'introduction de ce chapitre, le contact qu'entretient un individu avec la norme est une mesure le plus souvent calculée à l'aide du concept du *marché*

linguistique. Le terme a été originalement nommé par Bourdieu en 1982. Ce dernier voit dans les échanges linguistiques une manifestation de principes de l'économie : selon lui, chaque personne occupe une place dans le marché linguistique de sa communauté, c'est-à-dire qu'elle possède une valeur symbolique selon sa position socioéconomique dans celle-ci. Il voit les concepts d'offre et de demande comme entrant en considération dans l'analyse des interactions entre les gens. Pour lui, un marché se définit comme « toute pratique symbolique ayant un caractère social » (1982, p. 35). La langue ne faisant pas exception à cette définition, elle est elle-même réalisée à travers les échanges linguistiques en tant que pratique sociale symbolique. Pour Bourdieu, le marché linguistique intervient « toutes les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier, et de lui donner un prix » (1982, p. 123).

L'analyse de la variation linguistique stratifiée selon les classes sociales d'une communauté, par Labov et d'autres linguistes à sa suite, a montré qu'un parler prestigieux était souvent corrélé avec une position plus haute dans la hiérarchie socioéconomique. Il y a toutefois des exceptions à cette régularité : les personnes étant actrices ou réceptionnistes par exemple auront un parler plus standard que d'autres individus pratiquant certaines autres professions de la même catégorie économique. C'est pour résoudre cette irrégularité que Sankoff et Laberge (1978) ont adapté ce concept de marché linguistique aux besoins de la sociolinguistique variationniste. Le marché linguistique d'un individu correspond donc dans ce domaine à un indice propre à chaque individu. Il n'est pas calculé en fonction d'un seul critère comme le métier ou l'éducation, mais résulte de la considération d'un ensemble de facteurs. Sankoff et Laberge (1978) ont quant à eux résumé le marché linguistique comme étant « the relative importance of the legitimized language in the socioeconomic life of the speaker » (p. 241). C'est précisément ce que nous cherchons à observer dans ce mémoire : dans quelle mesure un contact fréquent et une obligation professionnelle à

performer la norme influenceront les personnes participant à l'étude dans leur façon de féminiser les noms ?

En application dans les études, le marché linguistique ne révèle pas toujours une très grande différence d'avec l'observation de la classe sociale (notamment chez Sankoff et Blondeau, 2007). Il a toutefois révélé des résultats intéressants dans certaines études sur le français montréalais : Sankoff et Laberge en 1978 ont montré le pouvoir prédictif du marché linguistique sur trois variables en français montréalais (l'alternance entre les auxiliaires *avoir* et *être*, entre *ce que* et *qu'est-ce que*, et entre les pronoms *on* et *ils*). Il constitue de même un facteur intervenant dans la distribution de la variable étudiée chez Clermont et Cedergren en 1979[16]. Sankoff et al. (1989) mentionnent pour leur part que le marché linguistique prédit remarquablement bien la distribution de leurs variables (les mêmes qu'ont étudiées Sankoff et Laberge en 1978), et soulignent que lorsqu'elles ne le font pas, la divergence de comportement des individus en question s'explique par un autre facteur, à savoir leur appartenance à des espaces symboliques différents[17].

Le marché linguistique reste en soi un groupe de facteur intéressant à considérer pour notre étude puisque c'est la norme elle-même, qui n'est pas fixe et qui admet la variation à l'égard de notre variable, et non la classe sociale qui nous intéresse. Également, un nombre important des participants et participantes de notre étude n'est

[16] Ils étudient le /R/ tout comme l'ont fait plus tard Sankoff et Blondeau en 2007, mais leur étude, bien antérieure, est transversale.

[17] L'espace symbolique des personnes participantes a été attribué par les auteurs sous la forme d'un score, établi selon les champs d'intérêt, les valeurs et le milieu dans lequel chaque personne avait grandi.

pas sur le marché du travail et gagne donc à être classé selon son rapport à la norme plutôt qu'à sa classe sociale.

2.3 Normes objectives et subjectives

Dans l'usage courant, l'utilisation du mot *norme* fait référence à une norme prescriptive, c'est-à-dire dictée par une autorité langagière : une phrase négative est formée de la particule *ne* et de l'adverbe *pas*. Mais l'usage montre souvent que la norme effectivement observée dans une communauté peut être tout à fait autre que cette prescription[18]. La notion de norme est donc plus complexe que ce que l'usage courant ne laisse présager. En outre, elle est au cœur de la définition de la communauté linguistique : selon Labov (1972), c'est parce qu'il y a consensus sur la norme qu'une communauté linguistique est définie comme telle. Ainsi, alors qu'elles sont partagées au sein d'une même communauté, les normes varient d'une communauté linguistique à une autre. Cela dit, différents types de normes coexistent au sein d'une même communauté, et celles-ci influencent l'utilisation que ses membres font de la langue.

Des cinq types de normes généralement distinguées (Moreau, 1997), nous en aborderons deux. La première est nommée *norme objective*, et englobe les habitudes linguistiques qui sont fréquentes et partagées par l'ensemble d'une communauté linguistique. Un exemple de celle-ci serait la formation de question par l'ajout de la particule postverbale *tu* en français laurentien, qui est très répandue (comme dans « Je peux tu ouvrir la fenêtre ? »). La deuxième, qui peut être appelée *norme subjective*, ne peut être observée linguistiquement, contrairement à la première, puisqu'elle concerne

[18] Le taux d'utilisation de la particule *ne* en français québécois était de 0,5 % selon Sankoff et Vincent en 1977.

les jugements que développent les membres d'une communauté donnée face à la langue elle-même, ou l'une de ses variantes plus spécifiques. Elle concerne les valeurs sociales (donc esthétiques ou morales) rattachées à certaines formes linguistiques. À titre d'exemple, c'est une norme subjective qui est en jeu lorsque l'on trouve que l'on « parle mal » en adoptant une prononciation postérieure du *a* en fin de mot (prononcer le mot « déjà » /deʒɔ/ à la place de /deʒa/, par exemple). Du fait de sa nature plus implicite, elle nécessite des méthodes d'observation différentes que celles utilisées pour étudier la norme objective. Celles-ci seront abordées au point 2.6.

2.4 Valeurs sociales et variantes linguistiques

Comme il a été mentionné à la section précédente, une valeur sociale est une évaluation (ou un jugement) subjective. Il s'agit d'une notion intimement liée au phénomène de la variation sociolinguistique : pour Labov (1972), cette variation dans la langue présuppose que plusieurs options sont disponibles pour dire la « même chose » en termes de référence ou de valeur de vérité, mais qu'en termes de signification sociale ou stylistique, ces options s'opposent entre elles. En effet, la variation n'est souvent pas aléatoire : lorsque deux formes ayant le même sens ou remplissant la même fonction grammaticale sont en situation de covariance, ce sont les valeurs associées aux formes en question qui influenceront en partie leur usage. C'est cet ajout au sens du mot ou de la forme qui provoque la stratification sur le plan social de l'utilisation de la variable, remarquée notamment dans les études de Labov (1966). En effet, la variation entre deux variantes linguistiques sera souvent due à leur association à un groupe ou à un contexte social particulier : « The presumed social attributes of a group are transferred to the linguistic features associated with it [...], and an occurrence of those features may directly trigger recognition of those attributes without being filtered through identification of the group » (Preston, 1999, p. 360). C'est ainsi que des unités linguistiques peuvent en venir à être porteuses de valeurs sociales, celles-ci leur étant

conférées en partie par le transfert des valeurs sociales déjà associées aux groupes qui les utilisent ou aux contextes dans lesquels ils sont utilisés (Laks, 2000). Ce sont ces valeurs qui forment la perception que peuvent avoir les locuteurs d'une forme linguistique particulière. Bien que ces valeurs puissent être explicitement connues par les membres d'une communauté linguistique et utilisées consciemment par ceux-ci, elles peuvent aussi bien influencer la façon dont les membres en question s'expriment, sans qu'ils ne soient pour autant conscients de cet impact.

Les valeurs linguistiques constituent la base des attitudes linguistiques des locuteurs et locutrices d'une variété de langue. Définies notamment en psychologie sociale comme étant une réaction évaluative (Gardner, 1985), les attitudes linguistiques consistent en des jugements ou associations de valeurs associées à des formes, et donc par extension, à la hiérarchisation de ces formes. Les attitudes linguistiques sont individuelles, au même titre que chaque personne locutrice est sujet à produire une variation individuelle, mais elles sont toutefois constituées en partie par les différentes normes linguistiques et sociales de la communauté. Les attitudes sont donc formées par nos opinions sur la langue. Bien que ces jugements s'appuient sur des faits esthétiques de la langue (préférer un *a* antérieur à un *a* postérieur en fin de mot, par exemple), ils sont en réalité des jugements sociaux, puisqu'ils sont étendus aux personnes locutrices qui utilisent le plus ces variantes. C'est dans cette optique que les attitudes sont fondées par l'identité sociale de la personne locutrice, ou alors contribuent à asseoir cette identité sociale. Elles contribuent, par extension, à la création et au renforcement des stéréotypes liés à la langue (Lafontaine, 1997).

Les attitudes qu'entretient une personne avec une forme donnée ne constituent pas un simple reflet du comportement linguistique, mais bien une construction active, en partie individuelle et en partie consensuelle avec le reste de la communauté et les normes de celle-ci :

> Convention and individual competences are mutually produced and reproduced in practice, thus linguistic practice is not simply the consensual use of a common system. Convention is not a thing but a process, and the possibility of convention resides in speaker's ability to hypothesize about other's behavior and to take interpretable action, along with a commitment to doing so within a particular social unit. Our speaker, or a speaking subject, can not be a clone but must be an agent in a process of convention-making.
>
> (Eckert, 2000, p. 45)

Labov (1966) parle de *prestige latent* lorsqu'une variante est stigmatisée, mais comporte quand même intrinsèquement une forme de prestige lorsqu'elle est utilisée dans un contexte particulier. C'est ce qui explique que des membres d'une communauté linguistique puissent utiliser une variante qui n'est pas conforme aux normes objectives. Ainsi, une variante associée à un prestige latent peut comprendre deux ensembles de valeurs sociales : celles qui sont valorisées dans un sous-groupe de la communauté linguistique (une communauté de pratique, par exemple), et celles qui sont reconnues par l'ensemble de la communauté linguistique. Le fait que des valeurs sociales deviennent associées à certaines formes linguistiques (phonèmes, morphèmes, items lexicaux ou constructions syntaxiques) peut être à la source de la variation, voire d'un changement linguistique. Il est à noter que l'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire que ces modifications au système linguistique des membres d'une communauté linguistique peuvent être amenées par la perte de ces valeurs, donc par la neutralisation des items en question (Blondeau, et al. 2019).

Ainsi, nous soulignons l'importance de s'attarder au rôle du locuteur dans l'attribution de valeurs sociales à des variantes linguistiques, c'est-à-dire à sa participation à la création de ces conventions. C'est aussi parce que des valeurs sont accordées aux différentes variantes linguistiques que les choix de variantes des personnes locutrices participent à la construction de leur identité (Eckert, 2000). L'utilisation des suffixes de la féminisation s'insère d'autant plus dans cette construction étant donné qu'elle

implique des termes pouvant servir à désigner directement la personne qui les produit. L'irrégularité dans la distribution de ces suffixes nous semble pouvoir être influencée par les valeurs sociales qui leur seraient accordées, de la même manière que ces valeurs pourraient être renforcées par l'utilisation que les locuteurs et locutrices du français montréalais en font.

2.5 Les vagues de la sociolinguistique

L'étude des valeurs sociales attribuées à des formes linguistique a beaucoup évolué depuis les débuts de la sociolinguistique, lors des travaux fondateurs de Labov (1963, 1966). L'évolution théorique et pratique du domaine est généralement découpée en trois « vagues » de la sociolinguistqiue, particulièrement dans l'article d'Eckert (2012) ayant servi de base à la distinction ici faite de ces trois vagues. La première vague correspond à la définition donnée à la section 2.2, c'est-à-dire à la corrélation entre variantes linguistiques et groupes déterminés de la société (classes sociales, groupes d'âge prédéfinis, sexe du locuteur, etc.). On y voit la valeur sociale d'un item linguistique comme le reflet de la classe d'âge ou de la classe sociale à laquelle il est rattaché. Elle est celle englobant notamment l'étude de l'anglais à New York dans le travail de Labov (1966), ainsi que celui de nombreux de ses contemporains et de ses successeurs (tels que Sankoff et Laberge, 1978 et Wolfram, 1969).

La deuxième vague peut être qualifiée de tournant ethnographique de la sociolinguistique : les travaux qui en découlent (entre autres Milroy, 1980 et Trudgill, 1972) se sont particulièrement intéressé au parler vernaculaire et à sa force symbolique au sein des communautés, ainsi qu'à l'agentivité des personnes qui le parlent (c'est-à-dire que celles-ci font le choix de parler et d'entretenir le parler vernaculaire au sein de leur communauté). C'est dans la deuxième vague de la sociolinguistique que l'on voit l'émergence d'études s'intéressant aux réseaux sociaux des individus en tant que

facteur externe entrant en jeu dans la distribution des variables linguistiques au sein d'une communauté (notamment Dubois et Horvath, 1998, 2000). C'est aussi avec la deuxième vague des travaux de sociolinguistique que l'on note un plus grand souci d'adaptation des facteurs externes étudiés à la réalité des communautés étudiées. Cette vague est donc marquée par le souci de comprendre comment se sont instaurées les valeurs sociales des variantes utilisées dans une communauté à travers les pratiques directes de ses membres (Eckert, 1989).

Les travaux de la troisième vague amènent l'idée de l'agentivité des locuteurs et locutrices plus loin en s'intéressant à l'utilisation de variantes en tant que procédés stylistiques par les personnes locutrices. Selon la théorie associée à cette troisième vague (Eckert, 2012), ce sont les locuteurs qui, activement, utilisent les valeurs sociales afin de se situer dans le monde social. Les travaux de la troisième vague traitent les valeurs sociales des variantes (ou leur *sens social* comme l'appelle Eckert) comme continuellement revisitées et changeantes, selon les personnes qui les utilisent ainsi que le contexte dans lequel elles sont utilisées : « it has become clear that patterns of variation do not simply unfold from the speaker's structural position in a system of production, but are part of the active—stylistic— production of social differentiation » (Eckert, 2012, p. 98).

Les considérations et les objectifs de ce mémoire s'inscrivent dans la lignée des travaux de la troisième vague de la sociolinguistique. Ils s'appuient toutefois fermement sur la lignée des travaux de sociolinguistique de première et de deuxième vague ayant été réalisés sur le français montréalais. Ceux-ci ont consititué la base de la réflexion sur l'élaboration des méthodes de travail ainsi que des concepts théoriques utilisés pour l'interprétation de nos données.

2.6 La perception en sociolinguistique

Plusieurs méthodes de mesure de la perception peuvent être utilisées selon le but et l'objet d'une étude. Une mesure assez connue est celle de la technique du locuteur masqué, élaborée par Lambert et al. (1960) pour mesurer les attitudes linguistiques. Ces derniers faisaient entendre aux personnes participant à leur étude une même voix, parlant d'abord en français puis en anglais. N'étant pas au courant qu'il s'agissait de la même voix, elles devaient évaluer chaque enregistrement selon des caractéristiques individuelles (relevant du statut social ou du traits de personnalité). Les auteurs pouvaient ainsi s'assurer de mesurer l'attitude envers la langue et non envers les personnes locutrices elles-mêmes. Cette technique a été réutilisée à de nombreuses reprises depuis l'étude fondatrice de Lambert et al. en 1960. Notamment, Campbell Kibler (2006, 2007, 2008) a étudié la prononciation du suffixe *-ing* en anglais (prononcé [In] versus [Iŋ]), dans laquelle les mêmes personnnes enregistrées prononçaient des mots avec les deux terminaisons. Les personnes testées dans l'étude qualifiaient entre autres les personnes locutrices de plus éduquées lorsqu'elles prononçaient le suffixe de la deuxième façon, et de plutôt « redneck » lorsqu'elles le prononçaient de la première façon. Ce genre d'étude montre clairement que bien que le sens d'un énoncé soit le même, les choix linguistiques d'un individu, conscient ou non, changeront comment celui-ci est perçu.

Une autre technique assez commune est celle du questionnaire, consistant à sonder indirectement les attitudes des personnes participantes sur la langue ou la variable à l'étude. Des auteurs comme Cooper et Fishman (1977) ou Preston (1999) élaboraient des questions mettant clairement en relation des groupes linguistiques avec des caractéristiques individuelles. Par exemple, Preston pouvait demander à ses répondants et répondantes de juger (sur une échelle de Likert, de 1 à 5) le parler d'une région des États-Unis : « If you very strongly agree that the speech of a region is ugly, select a. If

you strongly agree that the speech of a region is ugly, select b. » (et ainsi de suite) (Preston, 1999 p. 363). Ces questions étaient normalement répétées avec plusieurs caractéristiques pour dresser un portrait des attitudes vis-à-vis du dialecte étudié.

On comprend donc que les questionnaires d'attitudes se basent sur des stéréotypes et cherchent à comprendre comment les personnes participantes évaluent ces stéréotypes associés à la variable étudiée. Or, ces stéréotypes, ensembles de caractéristiques, agissent en quelque sorte en bloc monolithique, auxquels les personnes participantes peuvent facilement attribuer des valeurs sociales. Il semble cependant que lorsque l'on ajoute nuance ou complexité à ce qui était au départ un stéréotype, les résultats perdent de leur force (Lafontaine, 1997). Nous sommes d'avis que de poser des questions telles que celles mentionnées ici peut poser le risque de masquer certaines subtilités liées à la perception des suffixes que nous étudions. Calvet et Dumont (1999) abondent aussi en ce sens et mentionnent que, du fait qu'elles laissent plus de liberté aux personnes répondantes, les questions ouvertes sont souhaitables dans les enquêtes portant sur l'opinion, l'attitude ou la représentation linguistique puisqu'elles permettent plus de nuances. Nos choix à cet égard seront plus amplement entretenus à la section 3.5.3.

CHAPITRE III

MÉTHODE

3.1 Introduction

Ce troisième chapitre servira à présenter nos choix quant à la réalisation l'étude, la collecte des données et la sélection de nos groupes de facteurs. Nous parlerons des difficultés inhérentes au type de variable étudié à la section 3.2, puis de la population étudiée à la section 3.3. Les sections 3.4 et 3.5 aborderont nos groupes de facteurs sociaux et linguistiques, et la section 3.6 expliquera les détails des procédures et du matériel utilisé ainsi que les raisons qui nous ont menés à ces choix. Nous poserons finalement nos questions de recherche à la section 3.7.

3.2 Type de variable

Bon nombre des études s'intéressant à la mesure de l'attitude d'un groupe de locuteurs ou locutrices ont eu comme objet des variables phonologiques (donc s'intéressaient à l'accent, à l'instar de Labov en 1963 à Martha's Vineyard) ou alors un dialecte ou une langue dans son ensemble (telle que l'étude fondatrice de Lambert et al. en 1960 avec la technique du locuteur masqué). La façon de récolter la variable ne pose pas de problème dans ces cas, puisqu'il suffisait d'écouter un locuteur parler pour que l'allophone, s'il fait partie de l'inventaire phonémique de la personne locutrice, soit

produit. De même, pour une mesure de perception, le sujet importe peu puisque les phonèmes d'une langue se retrouvent inévitablement dans le discours d'un individu la parlant. Une variable sociolinguistique n'est cependant pas limitée aux variantes ayant en tout point le même sens, et peut aussi inclure des variantes ayant la même fonction grammaticale (ou valeur de vérité, selon Labov, 1978). Il est donc tout à fait possible d'étudier des variables d'autres niveaux de la grammaire (p. ex. morphologie, syntaxe, lexique), même si la récolte d'occurrences d'une variable lexicale ou de morphèmes dérivationnels en sociolinguistique pose toutefois plus de problèmes que sa contrepartie phonétique. En effet, celle-ci est liée à un sens : la variable n'émergera que si le sujet de la conversation invite à son utilisation. Cela implique que le nombre d'occurrences récolté d'une variable lié à un sens lexical sera toujours peu élevé[19] en comparaison avec une variable phonologique. Une solution à ce problème pourrait être l'accès à un méga corpus, c'est-à-dire à un corpus avec un nombre très élevé de participants et d'heures d'enregistrement afin d'augmenter le nombre d'occurrences de la variable. Si cela n'est pas possible, comme dans notre situation, il faut se résoudre à ce que les entrevues soient plus dirigées afin de s'assurer de voir émerger la forme en posant des questions plus directes aux personnes participantes.

Dans notre cas cependant, il n'était pas certain qu'un nombre d'occurrences suffisant soit obtenu même en dirigeant l'entrevue. En effet, des prétests nous ont permis de comprendre que les noms évoqués l'étaient souvent dans une forme ne comprenant pas les suffixes de féminisation à l'étude, c'est-à-dire que d'autres types de noms ou de procédés de féminisation émergeaient souvent à sa place. Nous avons pour ces

[19] D'autres variables morphosyntaxiques sont cependant beaucoup plus fréquentes, notamment lorsqu'elles ont un sens grammatical plutôt que lexical. C'est le cas notamment des études sur le *verbal -s*, c'est-à-dire la présence variable du *-s* dans la conjugaison de verbes réguliers de l'anglais (Wolfram, 1969).

multiples raisons décidé d'écarter la méthode de l'entrevue sociolinguistique, bien que ce soit la méthode initialement envisagée. Il a été décidé de procéder à la récolte de données d'une façon plus directe, à l'aide d'un questionnaire en ligne. Comme il sera décrit à la section 3.5.3, cela nous a permis de nous assurer d'obtenir un nombre satisfaisant d'occurrences de la variable, en plus de raccourcir les étapes du processus de récolte des données.

3.3 Personnes répondantes

Le français montréalais tel que parlé par ses locuteurs et locutrices natives est la variété de langue étudiée dans ce projet. Afin de cibler uniquement des locuteurs natifs de celle-ci, certains groupes de personnes résidentes de la ville de Montréal ont été exclus de notre sélection des personnes participantes : les personnes dont l'anglais est la langue maternelle ou alors n'ayant pas grandi dans la région de Montréal[20] en seront donc exclues.

3.4 Groupes de facteurs sociaux

Trois groupes de facteurs sociaux ont été sélectionnés pour nos analyses et ont influencé le choix de nos participants. Premièrement, le genre des personnes a été pris en compte dans cette étude : étant donné que la féminisation concerne directement les femmes, il pourrait être supposé que leurs habitudes linguistiques diffèrent de celles des hommes à cet égard. Le deuxième groupe de facteurs est celui de la proximité à la norme. En nous inspirant de l'adaptation à la méthode variationniste du concept de

[20] Nous entendons ici des personnes étant arrivées après le début de la scolarité, soit après l'âge de cinq ans environ.

marché linguistique de Bourdieu (1982) par Sankoff et Laberge (1978), nous souhaitons évaluer l'influence de la norme dans l'utilisation de la variable. Sans entrer dans un calcul d'indice de participation au marché linguistique aussi complexe que celui de Sankoff et Laberge, nous tenterons de voir l'influence du contact avec la norme chez les personnes participant à l'étude. Pour ce faire, les personnes participantes devaient spécifier leur domaine d'étude et leur domaine de travail.

Un score a été attribué à chaque personne de la façon suivante : la proximité à la norme du domaine d'étude et du type de travail entraînaient chacun un point, alors que l'inutilité de la maîtrise de la norme dans l'une ou l'une des sphères de la vie des personnes participantes n'entraînaient pour leur part aucun point. Nous avons ainsi obtenu des scores de zéro, un ou deux points. Ensuite, le niveau d'étude est aussi entré dans le calcul : un niveau d'étude préuniversitaire n'a pas entraîné de point, un niveau de premier cycle, un demi-point et enfin, un niveau de cycle supérieur a entraîné un point. Ces notes ont été attribuées séparément par deux personnes locutrices du français montréalais : l'autrice et l'une de ses collègues linguiste. Le taux d'entente pour l'attribution de ces scores était de 92 %. Ces scores ont finalement été répartis en trois catégories : loin de la norme, contact moyen avec la norme et proximité à la norme.

Enfin, le troisième facteur social étudié est l'âge. Il a de même été demandé aux personnes participant à l'étude dans le questionnaire afin d'en vérifier le potentiel impact sur les données. Les trois catégories d'âge utilisées dans les tests (18 à 30 ans, 30 à 50 ans et 50 ans et plus) ont été divisées ainsi d'une part selon la distribution de l'âge de personnes ayant participé au questionnaire et d'autre part en correspondance aux divisions observées dans la tradition sociolinguistique variationniste, c'est-à-dire correspondant aux différents stades de la vie adulte (Chambers, 1995).

La répartition des personnes ayant répondu à notre questionnaire selon les groupes de facteurs sociaux catégoriels de notre étude est montrée au tableau 3.1 :

Tableau 3.1 Distribution des personnes participantes

	Femme	**Homme**	**Non binaire**	*Total*
18 à 30 ans	56	18	3	77
30 à 50 ans	48	12	0	60
50 et +	7	3	0	10
Total	111	33	3	147

Le nombre insuffisant de personnes de genre non binaire pour les analyses nous a poussés à exclure leur réponse sur le genre pour les tests statistiques. Elles restent toutefois à titre indicatif dans les tableaux des taux au chapitre 4. De même, les personnes de 50 ans et plus se trouvent moins bien représentées parmi les personnes répondantes. Comme il sera mentionné plus loin, leur groupe d'âge ne donne pas de résultats significatifs.

3.5 Variable linguistique : le suffixe nominal féminin

Comme il a été mentionné plus tôt, les suffixes étudiés dans ce mémoire sont *-eure* et *-euse*, ainsi que l'absence de féminisation, le suffixe *-eur*. Le contexte d'application de cette variable est les noms désignant des êtres humains dont la forme masculine est formée du suffixe *-eur*. À titre d'exemple, le nom *chercheur* désigne la personne

exerçant la recherche comme métier. Il est possible de parler d'une femme exerçant ce métier par « la chercheure », « la chercheuse » ou « la chercheur »[21].

La distinction entre les suffixes contenant le *-t* (*-teure* ou *-teuse* pour féminiser *-teur*) et ceux ne le contenant pas (*-eure*, *-euse* pour féminiser *-eur*) suit dans l'ensemble une certaine régularité (OQLF, 2018b) : les mots issus de noms latins formés avec les suffixe *-trix* seront féminisés avec *-trice*, comme le mot *impératrice*, du latin *imperatrix*. Les autres noms n'ayant pas de contrepartie féminine en latin, et souvent issus de racine verbales, seront pour leur part féminisés en *-euse* : le mot *acheteur*, du verbe *acheter*, sera féminisé *acheteuse*. Cette distinction peut cependant se brouiller, puisque certains mots ne provenant pas du latin son parfois féminisés en *-trice*. C'est le cas de *sculptrice*, notamment, qui est aussi féminisé par les formes *sculpteuse* et *sculteure*. Puisqu'elles laissent place à une variété de féminisation plus large que le spectre de ce travail ce travail, nous éviterons les items lexicaux construits avec un *-t* précédant le suffixe.

3.5.1 Questionnaire sociolinguistique

Le questionnaire est constitué de trois parties. La première sert à mesurer la production de la variable (tel que décrit à la section 3.5.2), la deuxième à mesurer sa perception sociolinguistique (à la section 3.5.3), et la troisième à la récolte des informations sociodémographiques sur les personnes participantes. Les quatre facteurs linguistiques décrits à la section 3.5 ont servi de ligne directrice à la sélection des items du

[21] Par « possible », nous voulons dire que ce sont des formes qui sont utilisées en français et non que ce sont des formes prescrites par une autorité langagière.

questionnaire. Nous avions comme objectif d'élaborer un questionnaire qui ne soit pas trop long, pour s'assurer que les personnes y répondant le fassent de bonne foi jusqu'au bout. Selon Calvet et Dumont (1999), le temps souhaitable d'un questionnaire peut varier entre 15 minutes et deux heures selon les conditions dans lesquelles se trouve la personne répondante. Nous avons visé une durée de 20 minutes puisque nous ne sommes pas en mesure de contrôler l'environnement de réponse au questionnaire et qu'aucune compensation n'était offerte en échange. En tentant de respecter cette durée maximale, nous avons dû restreindre le nombre de questions à poser, et donc le nombre d'items à l'étude. L'ordre des trois parties a été déterminé pour que les questions ne s'entre-influencent pas. La mesure de la production requiert que les personnes participantes ne soient pas au courant de l'objet de l'étude, donc est placée en premier. La mesure de la perception est plus directe et demande un avis aux personnes interrogées, donc elle a été placée en deuxième. Enfin, les questions personnelles ont été placées à la toute fin pour qu'elles n'induisent pas les réponses des personnes participantes en une quelconque direction dans leur façon de répondre aux autres parties du questionnaire.

3.5.2 Mesure de la production de la variable

Le questionnaire a été distribué de deux façons : il a d'abord été envoyé à des établissements d'enseignement postsecondaire francophones de l'île de Montréal[22]. Les étudiants et étudiantes de ces établissements ont reçu le questionnaire par l'intermédiaire du département de leur programme d'études. Ensuite, le questionnaire

[22] Nous avons contacté les départements de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Montréal, de même que les cégeps et collèges suivants : Collège de Maisonneuve, École nationale du meuble et de l'ébénisterie à Montréal, Collège Bois-de-Boulogne, Cégep Marie-Victorin, Cégep André-Laurendeau, Collège de Rosemont, Cégep du Vieux-Montréal, Cégep de Saint-Laurent.

a été partagé sur le réseau social Facebook sur la page du département de linguistique de l'UQAM.

La première partie du questionnaire a servi à voir quelle utilisation font de ces suffixes les personnes participant à l'étude. Le texte suivant débutait la section du questionnaire :

> Les questions suivantes visent à déterminer quel nom vous semble le plus approprié pour chacune des occupations proposées. Il s'agit de connaître votre opinion sur la question, peu importe le nom déjà attribué à l'occupation par des autorités langagières (tels que les dictionnaires, par exemple). N'hésitez pas à donner plus de précision sur l'item choisi dans la boîte de dialogue prévue à cet effet.

Une image représentant un métier ou une occupation était présentée à chaque question, suivie d'un choix de réponse à partir duquel la personne participante devait indiquer sa préférence d'appellation. Ces choix contenaient les différents suffixes à l'étude, soit le *-eure*, le *-euse* et l'absence de féminisation, le *-eur*.

Parmi les questions de cette première section (voir l'annexe A), des questions « leurres » ont été insérées afin de ne pas rendre trop évident le sujet de l'étude. Des images représentant des hommes (*ophtalmologue*, *coureur*, *entraîneur*, etc.) et des dénominations comportant des suffixes autres que ceux à l'étude (*sculptrice*) ont été ajoutées parmi les questions de cette partie afin que celles-ci semblent porter sur la dénomination des métiers et occupations en général, et non spécifiquement ceux utilisés pour les femmes et se terminant en *-eure* ou en *-euse*.

La dernière partie servait à identifier certaines caractéristiques des personnes participantes sur lesquelles nous avons basé nos analyses : l'âge, le genre, le parcours scolaire et leur milieu de travail. Elles ont de même servi à vérifier que ces personnes

soient bel et bien admissibles à notre étude à l'aide de questions d'identification cernant leur langue maternelle et le lieu où elles ont grandi.

3.5.3 Mesure de la perception de la variable

Suivant les avis de Lafontaine (1997) et de Calvet et Dumont (1999) dont il a été question à la section 2.6, nous avons proposé aux participants de nous donner eux-mêmes leur intuition sur le sens de la variable en fonction d'un environnement linguistique donné. Nous souhaitions ainsi obtenir des détails plus précis sur leurs choix (voir la section 3.5.3). Ainsi, au lieu d'utiliser des stéréotypes et de récolter des avis à leur égard, nous avons récolté les avis directement sur les suffixes afin de voir si des stéréotypes s'en dégagent. De plus, considérant que notre variable est un suffixe pouvant dériver de nombreux items lexicaux (exemples en annexe A), nous croyons qu'un type de question fermé aurait été plus difficile à mettre en pratique. En effet, cela aurait nécessité de demander l'avis sur plusieurs caractéristiques ou traits de personnalité liés par item lexical. Cela nous aurait permis d'observer moins d'items lexicaux puisque cette technique nécessite de poser plus d'une question par item lexical.

Étudier les attitudes des individus en leur posant des questions directes comporte aussi des désavantages. Comme l'énonce Campbell-Kibler (2013) : « Participants may not always be able to (…) provide their opinions of [the variants], because they are not aware of the forms or hold a distorted view of how and when they are used ». En effet, les personnes ne s'étant pas déjà livrés à des réflexions sur les suffixes *-eure* et *-euse* n'auront peut-être rien à en dire, bien que leur utilisation puisse être influencée par des impressions qu'ils n'aient pu énoncer. De plus, elle ajoute que même si les personnes participantes connaissent les variantes à l'étude et ont une opinion sur celles-ci, certaines pourraient ne pas vouloir prendre le temps de formuler leur réponse ou être

honnêtes, particulièrement si les variantes en question sont chargées socialement. Enfin, tel qu'énoncé dans Calvet et Dumont (1999), les questions ouvertes présentent le risque d'obtenir de la part des personnes participantes des réponses qui ne seraient pas pertinentes à l'analyse. Elles présentent aussi le risque que les réponses soient difficilement codables en raison de leur hétérogénéité.

Toujours selon Calvet et Dumont (1999), le questionnaire présente de nombreux avantages face à l'entrevue sociolinguistique : il demande moins de ressources et permet d'obtenir une base de données contenant non seulement plus d'occurrences de la variable, mais aussi un nombre de participants et participantes plus élevé. Il permet de même de s'assurer d'une uniformité dans les réponses, puisque les questions sont les mêmes pour les personnes interrogées, et ne dépendent pas de la situation d'énonciation (comme c'est le cas pour l'entrevue, dans laquelle il y a une certaine place à l'imprévu). Cette uniformité prodiguée par le questionnaire comporte cependant ses inconvénients : les questions sont formulées pour tout le monde, donc pour personne en particulier : il est improbable que l'entièreté des personnes trouvent claires les formulations et les comprennent de la même façon. L'entrevue étant plus personnelle, elle permet de pallier à ce risque ainsi que d'éviter le modèle répétitif du questionnaire, qui peut rendre l'objet d'étude plus évident pour les personnes répondantes. Finalement, l'entrevue présente le risque que la personne répondante change ses réponses selon la personne qui lui pose les questions (Labov 1972), risque qui est évité lors de la réponse à un questionnaire, celui-ci se réalisant seul.

En ce qui concerne notre étude, la section du questionnaire concernant la perception des variantes avait pour but de comprendre la perception des personnes participantes envers les suffixes à l'étude. Elle contenait une liste de paires de mots, c'est-à-dire la même racine utilisée avec le suffixe *-eure* puis avec le suffixe *-euse* (voir annexe B). Le but de ne pas utiliser un questionnaire « traditionnel » avec échelle de Likert est de

ne pas rester dans les stéréotypes (tel qu'expliqué à la section 2.6), mais plutôt de recueillir l'information telle que ressentie par les participants et les participantes. Cette deuxième partie visait à connaître les réflexions métalinguistiques du ou de la participante au moyen d'une question directe sur le sens des suffixes en question. Il a été posé aux personnes participantes la question suivante (voir l'annexe B pour les items linguistique utilisés) : « Si les deux mots suivants ont chacun une signification différente (mais en référant toujours à des êtres humains), qu'est-ce qui les distingue selon vous ? Si pour vous les deux mots ont exactement la même signification, veuillez l'indiquer. » Les personnes ayant déjà donné leurs réponses sur leur production de la variable à ce stade-ci du questionnaire, il a été décidé de leur poser de façon plus directe leur avis réfléchi sur le sens induit par les suffixes étudiés, c'est-à-dire leur réflexion métalinguistique sur le sujet.

Comme mentionné à la section 2.5, nos questions sur la perception étaient de type ouvert. Afin de pouvoir procéder à leur analyse statistique, elles ont dû être reclassées en catégories. Les attitudes des personnes participantes étant cohérentes entre elles dans les réponses que nous avons obtenues pour cette partie du questionnaire, elles ont pu être reclassées dans les cinq catégories suivantes :

1- Il n'y a aucune différence de sens entre ces suffixes;
2- Il y a une différence de registre entre ces deux suffixes : *-eure* est plus formel, alors que *-euse* est plus familier;
3- Il y a une différence de sens entre ces deux suffixes : *-eure* est plutôt mélioratif, alors que *-euse* est plutôt péjoratif;
4- Le suffixe *-eure* est préférable;
5- Le suffixe *-euse* est préférable.

3.6 Groupes de facteurs linguistiques

Quatre groupes de facteurs internes nous intéressent particulièrement pour les analyses, puisqu'ils ont été rencontrés dans la littérature sur l'utilisation des suffixes de féminisation. Ils sont ici décrits tous quatre, mais comme il sera montré dans les résultats du chapitre 4, ils ne se sont pas tous avérés significatifs dans nos tests statistiques. D'abord, nous avons considéré que le type de nom pourrait avoir un effet sur le choix de la variante[23]. En effet, selon l'OQLF, les noms dérivés de la racine latine *-or*) n'avaient pas de forme féminine en latin, donc ont été féminisés par l'ajout d'un *-e*. Par exemple, le mot *gouverneur* provient du latin *governor*, et le féminin proposé a éte *gouverneure.* Les noms dérivés d'un verbe, quant à eux, seraient formés à partir du participe présent et demanderaient le suffixe *-eur* au masculin, mais le suffixe *-euse* au féminin (OQLF, 2018a) : du verbe *travailler,* par exemple, nous obtenons le participe présent *travaillant* et le nom *travailleur.* Selon cette logique, son féminin devrait être *travailleuse.* À la lumière de ces informations, nous avons donc posé l'hypothèse que les noms dérivés d'un verbe puissent être féminisés plus souvent en *-euse* que les noms dérivés directement de racines latines.

Le second groupe de facteurs est le sens de l'item lexical auquel est rattaché le suffixe. Des autrices ont en effet relevé (Dister et Moreau, 2006; Lenoble-Pinson, 2006) que les noms dont le référent concerne l'exercice d'une occupation prestigieuse auraient résisté plus longtemps à la féminisation. C'est aussi une constatation que soutient l'Académie française (2019) dans son plus récent rapport sur la féminisation des titres :

[23] La racine des items linguistiques a été déteminé à partir de l'outil étymologique du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL, 2012).

> L'usage fait une différence entre les métiers les plus courants et les degrés supérieurs de la hiérarchie professionnelle, qui offrent une certaine résistance à la féminisation. Cette résistance augmente indéniablement au fur et à mesure que l'on s'élève dans cette hiérarchie.

Il nous a donc semblé que le type de métier ou d'occupation pourrait avoir un impact sur la méthode de féminisation, c'est-à-dire que des noms associés à des référents très prestigieux[24] puissent être féminisés différemment des autres. À cet égard, nous avons posé l'hypothèse que les référents prestigieux (par exemple : *chercheur*, *gouverneur*) pourraient être féminisés plus souvent en *-eure* que les autres, et que des noms d'occupation plutôt manuelles ou physiques (par exemple : *pêcheur, coureur*) seraient plus souvent féminisées en *-euse* (voir l'annexe E).

Ensuite, l'effet du stéréotype de genre associé au référent sera aussi étudié. Gygax et al. (2013), entre autres, ont montré l'influence des stéréotypes de genre sur l'interprétation du discours. Nous cherchons donc à vérifier notre hypothèse à ce sujet, à savoir que les référents plus fortement associés à un stéréotype féminin pourraient être davantage féminisés en *-euse*, puisque ce suffixe est le plus différent du masculin[25]. Le stéréotype de chaque item lexical a été déterminé grâce à l'indice établi par Misersky et al. (2014). Leur étude visait à établir à quel point une occupation était

---

[24] Par prestigieux, nous entendons ici qui référent à des métiers associés à un haut pouvoir décisionnel, ou encore à un travail intellectuel (par exemple : *une gouverneure*/*gouverneuse*, *une superviseure*/*une superviseuse*, *une chercheure/une chercheuse*). Nous avons classé les occupations selon notre jugement (voir annexe E)

[25] Tel que mentionné à la section 1.3.1, le suffixe *-eure* ne présente pas de différence avec le suffixe masculin à l'oral. À l'écrit, *-eure* porte une marque de féminisation. Il est cependant plus près du masculin que le suffixe *-euse*, qui s'en différentie par deux lexèmes au lieu d'un.

associée à un stéréotype de genre. Il en est résulté une échelle de 0 à 1, les résultats les plus près de zéro étant les plus fortement associés à un stéréotype masculin, les résultats les plus près de un étant les plus fortement associés à un stéréotype féminin, et les résultats de 0,5 n'étant pas associés à un stéréotype de genre. Grâce à cet index, nous avons établi deux catégories : stéréotype masculin et stéréotype féminin. Les indices pour les mots utilisés dans notre étude se trouvent à l'annexe D.

Un dernier groupe de facteur interne qui nous a semblé mériter attention est l'homonymie du mot. En effet, plusieurs auteurs (OQLF 2019b; Niosi, 2017) semblent croire que si un nom féminisé en *-euse* renvoie aussi à d'autres sens, il pourrait être évité par souci de clarté. Par exemple, même si *ingénieuse* suit le modèle de formation du féminin du français, par exemple, *ingénieure* lui sera toujours préféré, possiblement à cause de l'existence de l'adjectif *ingénieuse* référant à la qualité d'intelligence ou de créativité d'une personne. Nous postulons donc l'hypothèse selon laquelle un mot polysémique sera plus souvent féminisé en *-eure*.

3.7 Questions de recherche

Comme nous l'avons vu au chapitre un et deux, le choix de notre sujet de recherche est motivé par un souci de compréhension de ce qu'impliquent nos choix en matière de féminisation. Ce mémoire s'intéresse donc à la possibilité qu'une norme subjective sous-tende l'utilisation des suffixes de féminisation dans le français à Montréal, et donc que des valeurs sociales soient associées à ceux-ci au sein de la communauté linguistique à l'étude.

À la lumière des réflexions présentées sur nos sujets, approche théorique et choix de méthode, les questions auxquelles il sera tenté de répondre sont les suivantes :

1. Quels groupes de facteurs influencent la production des différents suffixes de la féminisation des noms en -eur par les locuteurs du français montréalais?

2. Quelles sont les perceptions associées à ces suffixes?

Ces questions en sous-tendent plusieurs autres, notamment à savoir si des valeurs sociales sont associées à l'utilisation de ces suffixes, et si l'utilisation qui en est faite est cohérente avec les perceptions leur étant associées. La présente étude a donc pour but de déterminer si les variantes proposées sont perçues différemment l'une de l'autre, c'est-à-dire si l'une d'elles a une valeur plus péjorative. Elle tente également de comprendre comment s'articule l'interaction entre ces perceptions ainsi que l'utilisation qui est faite de ces suffixes dans la langue parlée aujourd'hui.

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1 Introduction

Des questionnaires reçus des personnes participantes (du nombre de 285), un total de 147 a été retenu pour nos analyses. Ceux exclus de l'étude contiennent des sections incomplètes, ou alors ont été remplis par des personnes ne correspondant pas au profil recherché (voir section 3.3 pour les exclusions de l'étude). Les tests présentés ci-dessous ont donc été menés sur ces 147 participants, pour un total de 3528 occurrences de la variable. Les résultats pour la production de la variable seront d'abord présentés (4.2), suivis des résultats pour sa perception (4.3). Tous les tests ont été effectués dans le logiciel statistique R (2005).

4.2 Mesure de la production

Les personnes participant à l'étude ont d'abord répondu aux questions concernant leur production des suffixes pour les 24 items lexicaux choisis (voir le tableau 4.1). Les taux globaux indiquent une utilisation du *-eur* de 4,83 %, du *-euse* de 53,31 % et du *-eure* de 41,86 %. Comme ces résultats le montrent, le suffixe *-eur*, inclus dans les choix du questionnaire puisque qu'il constitue une désignation possible d'une

occupation exercée par une femme, n'est que très peu utilisé. Les résultats présentés et discutés dans ce mémoire seront très principalement ceux pour les suffixes *-euse* et *-eure*. Les tableaux et figures des analyses distributionnelles montreront aussi les résultats pour le suffixe *-eur*, mais pour ce qui est des tests de régressions, les résultats pour *-eur* seront plutôt montrés dans l'annexe C de ce mémoire. Le tableau suivant montre les différents taux d'utilisation des variantes pour chaque item linguistique de l'étude.

Tableau 4.1 Taux d'utilisation des suffixes par item lexical[26]

	-eure		***-euse***		***-eur***	
	N	**%**	N	**%**	N	**%**
Entraîneur	122	**71,76**	41	**24,12**	7	**4,12**
Gouverneur	159	**93,53**	4	**2,35**	7	**4,12**
Entrepreneur	140	**82,35**	24	**14,12**	6	**3,53**
Chercheur	93	**54,71**	73	**42,94**	4	**2,35**
Danseur	5	**2,94**	164	**96,47**	1	**0,59**
Dresseur	39	**22,94**	124	**72,94**	7	**4,12**
Contrôleur	81	**47,65**	79	**46,47**	10	**5,88**
Maquilleur	6	**3,53**	163	**95,88**	1	**0,59**
Pêcheur	27	**15,88**	127	**74,71**	16	**9,41**
Programmeur	56	**32,94**	107	**62,94**	7	**4,12**
Boxeur	14	**8,25**	154	**90,59**	2	**1,18**
Employeur	134	**78,82**	12	**7,06**	24	**14,12**
Défenseur	124	**72,94**	31	**18,24**	15	**8,82**

[26] Dans ce tableau, le tableau 5.1 et les annexes D et E, la forme masculine des items a été utilisée dans le but de montrer l'équivalent masculin pour chaque possibilité de féminisation.

Chauffeur	63	**37,06**	102	**60**	5	**2,94**
Camionneur	40	**23,53**	125	**73,53**	5	**2,94**
Amuseur	72	**42,35**	84	**49,41**	14	**8,25**
Réviseur	111	**65,29**	53	**31,18**	6	**3,53**
Diseur	8	**4,72**	161	**94,71**	1	**0,59**
Interviewer	48	**28,24**	115	**67,65**	7	**4,12**
Travailleur	23	**13,53**	142	**83,53**	5	**2,94**
Plongeur	17	**10**	151	**88,82**	2	**1,18**
Assureur	117	**68,82**	23	**13,53**	30	**17,65**
Metteur	123	**72,35**	37	**21,76**	10	**5,88**
Tailleur	85	**50**	78	**45,88**	7	**4,12**
Total	1707	**41,86**	2174	**53,31**	197	**4,83**

Il est à noter que deux de nos items ont recueilli des taux d'utilisation du *-eur* considérablement plus élevés que les autres. Il s'agit de *employeur* (14 %) et de *assureur* (18 %). Ces taux peuvent vraisemblablement s'expliquer par les commentaires laissés par certaines des personnes répondantes : celles-ci ont dit avoir choisi l'option de ne pas féminiser puisque pour elles, ces items ne renvoyaient pas directement à des personnes[27].

[27] Exemple de commentaire : « Je n'utiliserait [sic] pas le nom d'un supérieur qui m'emploit [sic] un employeur, mais plutôt l'entreprise en tant que personne morale ».

4.2.1 Analyse distributionnelle des facteurs linguistiques

À titre de rappel, les facteurs linguistiques étudiés sont : la polysémie du mot (par exemple, *contrôleuse* peut référer au métier ou au caractère de quelqu'un qui cherche le contrôle); le type de racine (*gouverneur* vient directement du latin *governor*, alors que *travailleur* est dérivé du verbe *travailler*); le type d'occupation (*chercheur* est une occupation intellectuelle, *plongeur* est plutôt physique); le stéréotype associé au mot (un mot comme *coiffeur* est fortement associé à un stéréotype féminin, alors que *camionneur* l'est plutôt à un stéréotype masculin. L'annexe D présente les indices associés à chaque item lexical de l'étude).

Tableau 4.2 Distribution de la variable selon les groupes de facteurs linguistiques

		-euse		***-eure***		***-eur***		
		N	**%**	N	**%**	N	**%**	*Total N*
Polysémie du mot	Mot polysémique	1161	**52,56**	937	**42,42**	111	**5,02**	2209
	Mot non polysémique	1013	**54,14**	770	**41,15**	88	**4,7**	1871
Type de mot	Racine latine	241	**35,44**	391	**57,5**	48	**7,05**	680
	Mot dérivé d'un verbe	1650	**57,13**	1120	**38,78**	118	**4,08**	2888
Type d'occupation	Occupation manuelle	1553	**70,27**	579	**26,2**	78	**3,53**	2210
	Occupation intellectuelle	621	**33,2**	1128	**60,32**	121	**6,5**	1870
Stéréotype	Masculin	1186	**49,83**	1092	**45,88**	102	**4,3**	2380
	Féminin	807	**79,04**	192	**18,81**	21	**2,1**	1021

Comme le montre le tableau 4.2, la distribution de notre variable est relativement similaire pour les mots polysémiques et les mots non polysémiques. Les autres groupes de facteurs montrent cependant une distribution intéressante. Pour le type de mot, les

mots dérivés d'un verbe et les mots dont la racine est d'origine latine présentent des taux inversés pour les deux variantes (57 % pour *-euse* et 38 % pour *-eure* dans le premier cas, 35 % pour *-euse* et 57 % pour *-eure* dans le deuxième). Le type d'occupation auquel réfère le sens du mot semble aussi montrer une variation intéressante : les occupations manuelles sont féminisées à 70 % en *-euse* et à 26 % en *-eure*, tandis que les occupations intellectuelles le sont à 33 % en *-euse* et à 60 % en *-eure*. En ce qui a trait au stéréotype, on voit qu'un stéréotype masculin donne des résultats assez similaires pour les suffixes *-euse* et *-eure*, mais que le stéréotype féminin donne un taux d'utilisation du *-euse* beaucoup plus élevé que le *-eure* (79 % contre 19 %).

4.2.2 Analyse logistique à effet mixte des facteurs linguistiques

Afin de vérifier le caractère explicatif des groupes de facteurs choisis, nous avons effectué des tests de régressions logistiques à effet mixte. Un effet aléatoire a été utilisé pour contrôler à la fois les personnes participantes et les items lexicaux testés. Les tableaux de régression présentent toujours les résultats pour l'utilisation de la variante *-euse* par rapport à la variable *-eure*. Le tableau 4.3 montre pour chaque facteur le rapport des chances (*odd ratio*) de l'utilisation de la variante ainsi que l'intervalle de confiance du test effectué. Les données des tableaux indiquées en gris ne sont pas significatives[28].

[28] Un facteur est significatif si son intervalle de confiance ne croise pas la valeur 1.

Tableau 4.3 Tests de régression des facteurs linguistiques pour la variable *-euse*

		OR	**Intervalle de confiance**	**% *-euse***	**N total**
Stéréotype[29]	Masculin	0,07	[0,01 - 0,51]	49,83	2380
Type d'occupation[30]	Manuelle	22,95	[4,49 - 117,34]	70,27	2210
Type de mot	Dérivé d'un verbe	7,85	[0,54 - 113,51]	57,13	2888
Polysémie du mot	Mot polysémique	1,16	[0,15 - 9,13]	52,56	2209

Les résultats du tableau 4.3 montrent un impact significatif du stéréotype et du type d'occupation. Le type de mot ainsi que la polysémie du mot n'ont pas de pouvoir prédictif sur la variable selon nos résultats. Par rapport au stéréotype, les résultats montrent que lorsqu'un mot est associé à un stéréotype masculin, il aurait 93 % moins de chances d'être féminisé avec le suffixe *-euse.* Ensuite, les résultats pour le type d'occupation montrent que les noms qui sont associés à des occupations manuelles favorisent la féminisation avec le suffixe *-euse*, contrairement à ceux associés à une occupation dont les fonctions sont de nature intellectuelle. Pour ce groupe de facteur cependant, les rapports des chances (*odd ratio*) ne peuvent être pris en compte vu l'imprécision de leur intervalle de confiance. Ensuite, le type de mot ne s'est pas révélé significatif selon nos tests malgré la distribution décrite à la section 4.2.1. On peut cependant retenir des taux d'utilisation du tableau 4.2 que les mots d'origine latine sont

[29] Le facteur de référence est l'association à un stéréotype féminin.

[30] Le facteur de référence est le type d'occupation intellectuelle.

plus souvent féminisés en *-eure*. Finalement, la polysémie du mot n'est pas non plus significative, ce qui confirme les taux d'utilisation de la variable mentionnés à la section précédente, qui sont assez semblables pour l'un et l'autre des facteurs de ce groupe.

4.2.3 Analyse distributionnelle des facteurs sociaux

En ce qui concerne les facteurs sociaux de notre étude, on peut voir dans le tableau 4.4 que l'âge semble indiquer une distribution intéressante de la variable : chez le groupe des 18 à 30 ans, le *-euse* est plus utilisé que le *-eure*. Chez les 30 à 50 ans, les taux pour les deux suffixes sont sensiblement les mêmes. Enfin, chez les 50 ans et plus, c'est le *-eure* qui est le plus utilisé. Le genre, en contrepartie, présente des taux quasi identiques pour les hommes et les femmes. Le modèle de variation semble inversé pour les personnes s'identifiant à un genre non binaire; celles-ci ne semblent pourtant pas pouvoir être considérées dans les analyses vu leur faible nombre (trois personnes seulement). En ce qui concerne le rapport à la norme, les taux indiquent que la plus faible utilisation du *-euse* se retrouve chez les gens les moins en contact avec la norme. On constate un léger inversement de cette tendance à mesure que les scores augmentent.

Tableau 4.4 Distribution de la variable selon les facteurs sociaux

		-euse		***-eure***		***-eur***		
		N	**%**	N	**%**	N	**%**	*Total N*
Âge	18 à 30 ans	1072	**57,3**	689	**36,83**	111	**5,93**	1871
	30 à 50 ans	699	**48,54**	683	**47,43**	58	**4,03**	1440
	50 ans et plus	104	**43,33**	129	**53,75**	7	**2,92**	240
Genre	Femme	1398	**52,48**	1144	**42,94**	122	**4,58**	2664
	Homme	408	**51,51**	330	**41,67**	54	**6,81**	792
	Non binaire	55	**76,39**	17	**23,61**	0	**0**	72
Rapport à la norme	Loin	580	**49,32**	519	**44,13**	77	**6,55**	1176
	Moyen	637	**53,08**	486	**40,5**	77	**6,41**	1200
	Près	455	**57,45**	321	**40,53**	16	**2,02**	792

4.2.4 Analyse logistique à effet mixte des facteurs sociaux

Les tests de régressions pour les facteurs sociaux sont les mêmes que ceux utilisés pour les facteurs linguistiques : ils comprennent eux aussi des effets aléatoires, à la fois pour la personne locutrice et pour l’item lexical.

Tableau 4.5 Tests de régression des facteurs externes pour la variable *-euse*

		OR	**Intervalle de confiance**	**% *-euse***	**N total**
Genre[31]	Homme	1,21	[0,57 - 2,54]	408	52,48
Âge[32]	30 à 50 ans	0,45	[0,23 - 0,87]	699	48,54
	50 ans et plus	0,25	[0,06 - 0,94]	104	43,33
Rapport à la norme	Moyen	1,21	[0,81 - 1,81]	53,08	1200
	Près	0,89	[0,97 – 1,17]	57,45	792

Comme les taux globaux le laissaient présager, le genre ne s'avère pas être un groupe de facteur significatif pour notre étude. En ce qui concerne l'âge, le tableau 4.5 montre que la comparaison entre les groupes d'âge des 18 à 30 ans et des 30 à 50 ans est significative : le rapport de chances (*odd ratio*) montre que les 30 à 50 ans ont 55 % moins de chance d'utiliser le suffixe *-euse* que *-eure* en comparaison avec les 18 à 30 ans. Le rapport entre les 30 à 50 ans et les 50 ans et plus se révèle aussi significatif en ce que le groupe des plus vieux ont moins 75 % moins de chances de féminiser en *-euse* qu'en *-eure*. Ces résultats suivent ce que laissaient présager les taux globaux pour l'âge. Le rapport à la norme des individus ne montre quant à lui pas de résultats prédictifs quant à l'utilisation de la variable, malgré la tendance observée dans les taux globaux.

[31] Le facteur de référence est le genre femme.

[32] Le facteur de référence est le groupe d'âge des 18 à 30 ans.

4.3 Mesure de la perception

Moins de réponses ont été obtenues à cette partie du questionnaire puisque certaines personnes ont répondu à toutes les questions de la partie production, mais n'ont pas complété celle-ci. Tel qu'expliqué à la section 3.5.3, les données récoltées dans les questions ouvertes du questionnaire, concernant la perception des suffixes *-eure* et *-euse*, ont pu être recodées en catégories. Voici un rappel de ces catégories :

1- Il n'y a pas de différence de sens;
2- Il y a une différence de registre : *-eure* est plus formel, *-euse* est plus familier;
3- Il y a une différence de sens : *-eure* est mélioratif, *-euse* est péjoratif;
4- *-eure* « sonne mieux »;
5- *-euse* « sonne mieux ».

La distribution des taux globaux de réponses aux questions de perception est la suivante :

Tableau 4.6 Taux globaux de la perception des variables *-eure* et *-euse*

	Pas de différence	**Différence de registre**	**Différence de sens**	**Préférence pour *-eure***	**Préférence pour *-euse***	*Total*
N	442	17	112	50	65	686
%	64,43	2,48	16,33	7,29	9,48	100

Les taux présentés dans le tableau 4.6 montrent que pour 64 % des personnes répondantes, le changement de suffixe dans un item lexical n'entraîne pas de différence. La différence ayant été la plus mentionnée (16 %) est celle de la différence de connotation, dans laquelle *-euse* était considéré plutôt péjoratif et *-eure* était considéré plutôt mélioratif.

4.3.1 Analyse distributionnelle

Le tableau 4.7 montre la répartition des réponses selon nos catégories :

Tableau 4.7 Répartition des réponses aux questions sur la perception

		Sans différence		***Différence de registre***		***Différence de sens***		***Préférence pour -euse***		***Préférence pour -eure***		
		N	**%**	N	**%**	N	**%**	N	**%**	N	**%**	*Total N*
Âge	18 à 30 ans	238	**65,56**	9	**2,48**	57	**15,70**	26	**7,16**	33	**9,09**	363
	30 à 50 ans	174	**63,04**	5	**1,81**	43	**15,58**	23	**8,33**	31	**11,23**	276
	50 ans et plus	30	**48,94**	3	**6,38**	12	**25,53**	1	**2,12**	1	**2,12**	47
Genre	Femme	339	**66,08**	10	**1,95**	84	**16,37**	24	**4,68**	56	**10,91**	513
	Homme	98	**62,82**	7	**4,49**	23	**14,74**	21	**13,56**	7	**4,49**	156
	Non binaire	5	**41,67**	0	**0**	1	**8,33**	4	**33,33**	2	**16,67**	12
Rapport à la norme	Loin	124	**58,22**	5	**2,35**	45	**21,13**	14	**6,57**	25	**11,74**	213
	Moyen	176	**67,43**	8	**3,07**	31	**11,88**	22	**8,43**	24	**9,2**	261
	Près	103	**68,21**	4	**2,65**	23	**15,23**	8	**5,3**	13	**8,61**	151

On peut voir que pour tous les groupes présentés dans ce tableau, l'option « sans différence » est la plus choisie. Ces taux montrent aussi qu'une tendance inversée s'observe entre les hommes et les femmes pour la préférence du *-euse* et la préférence du *-eure* : les femmes ont un taux plus élevé de préférence pour le *-eure*, alors que les hommes présentent un taux plus élevé de préférence pour le *-euse*. On voit aussi qu'il se profile une tendance à travers les groupes d'âge : chez les 50 ans et plus, la distribution des avis sur le sens des variables se distingue de celle des deux autres groupes : ils semblent voir plus de différence de sens et de registre dans les suffixes que les autres groupes d'âge, qui ont des taux semblables à cet égard. Pour le rapport à

la norme, on voit que les personnes les plus près de la norme sont celles voyant le moins de différence entre les suffixes, et que les plus loin de la norme en voient le plus.

4.3.2 Analyse logistique à effet mixte

Ces cinq catégories ont été soumises aux mêmes tests statistiques que les données récoltées pour la production de la variable. Afin de procéder à ces régressions logistiques, il a fallu choisir quelles variantes tester entre elles. Nous avons aussi testé l'effet de certaines variables groupées ensemble. Les tests effectués ont été les suivants :

1- Sans différence (choix 1) versus tout type de différence (choix 2, 3, 4, 5);
2- Préférence pour *-euse* (choix 5) versus préférence pour *-eure* (choix 4);
3- Différence de registre, différence de sens et préférence pour *-eure* (choix 2, 3, 4) versus préférence pour *-euse* (choix 5);

Le premier test a été effectué afin de voir si certains facteurs sociaux avaient un pouvoir prédictif sur le fait de voir une différence entre les suffixes ou pas. Le deuxième test a été effectué puisque les choix impliqués constituaient une opposition se distinguant des autres choix. Le test 3 a pour sa part été réalisé puisque les choix 2, 3 et 4 indiquaient tous une préférence pour *-eure*, tandis que le choix 5 indiquait une préférence pour *-euse*. De tous les tests effectués, pas de facteurs sociaux ne se sont révélés significatifs, mis à part le genre lorsque nous avons effectué le test 2 (préférence pour *-euse* versus préférence pour *-eure*). Ces résultats, présentés au tableau 4.8 , montrent que comparativement aux femmes, les hommes ont moins de chances de préférer le suffixe *-eure* que le suffixe *-euse*.

Tableau 4.8 Tests de régression des facteurs sociaux sur la préférence de la variable *-eure*

		OR	**Intervalle de confiance**	**% *-eure***	**N total**
Genre[33]	Homme	0,04	[0,01 - 0,65]	4,49	156
Âge[34]	30 à 50 ans	1,09	[0,14 - 8,53]	11,23	276
	50 ans et plus	0,12	[0,01 - 37,61]	2,12	47
Rapport à la norme	Moyen	0,79	[0,21 - 3,01]	9,2	261
	Près	0,36	[0,27- 1,02]	8,61	151

[33] Le facteur de référence est le genre femme.

[34] Le facteur de référence est le groupe d'âge des 18 à 30 ans.

CHAPITRE V

ANALYSE DES RÉSULTATS

5.1 Introduction

Ce chapitre explorera la portée de nos résultats sous divers angles. D'abord, à la section 5.2, nous ferons un retour sur nos questions de recherche afin d'y répondre et de les reconsidérer à la lumière de nos données. Ensuite, nous mettrons en rapport à la section 5.3 les résultats obtenus sur la production avec les sujets abordés dans notre problématique. Nous verrons ensuite à la section 5.4 comment les résultats sur la production et ceux sur la perception peuvent être mis en relation les uns avec les autres, ainsi qu'avec certains avis déjà récoltés sur notre variable et mentionnés à la section 1.5. La section 5.5 servira à porter un regard sur les pistes méritant d'être explorées afin d'approfondir notre compréhension du sujet. Finalement, la section 5.6 portera sur les limites de notre étude.

5.2 Retour sur les questions de recherche

Notre première question de recherche était la suivante : quels groupes de facteurs influencent la production des différents suffixes de la féminisation des noms par les personnes locutrices du français montréalais ? Nous avons pu voir avec les résultats du chapitre précédent que ces groupes de facteurs sont les suivants : l'âge des personnes

participantes; le stéréotype associé à l'occupation désignée par le mot; le type d'occupation à féminiser (intellectuel ou prestigieux versus manuel). Nos tests statistiques ont démontré un impact plus ou moins grand de ces groupes sur l'utilisation du *-eure* ou du *-euse*.

Notre deuxième question de recherche était formulée ainsi : quelles sont les perceptions associées à ces suffixes ? Les tests statistiques sur les réponses à notre questionnaire n'ont pas montré de résultats significatifs quant aux facteurs explicatifs des différentes réponses des personnes participantes, hormis le genre pour l'un de nos tests statistiques. Le genre aurait donc un certain pouvoir prédictif sur la perception de la variable (quoique faible), et non sur sa production. Les taux de réponse obtenus nous permettent tout de même de voir la distribution des avis sur la question, c'est-à-dire qu'une majorité de gens ne croient pas qu'une différence est induite par l'utilisation de l'un ou l'autre des suffixes (64 %). Cela peut vouloir dire qu'ils ne voient réellement pas de différence, ou alors qu'une différence influence leur choix de la variable, mais que ce choix ne s'effectue pas consciemment. Il faut toutefois noter qu'un nombre considérable de personnes répondantes a quand même vu une nuance (36 %). Parmi ces personnes, 26 % trouvaient que *-euse* était soit péjoratif ou moins formel que *-eure*.

Les résultats à ces deux questions nous laissent croire que des valeurs sociales sont en effet associées à ces variantes. La section suivante servira à l'analyse de celles-ci en regardant de plus près nos résultats et leur lien avec les concepts de notre problématique, de même qu'avec les concepts présentés dans notre cadre théorique.

5.3 Production

Nous avons mentionné à la section 1.4 les résultats d'une étude de Prévost (1998). Celle-ci contenait certains des items linguistiques étudiés dans ce mémoire. Nous

présentons ici une comparaison des taux d'utilisation de ces items avec les nôtres. Cette comparaison est donnée à titre indicatif; elle ne constitue pas un outil de comparaison des plus précis puisque l'étude de Prévost n'est pas en tout point comparable avec la nôtre : les occurrences avaient été récoltées dans la presse écrite québécoise, et nous n'avons aucun renseignement sociodémographique sur les personnes ayant produit ces formes.

Tableau 5.1 Comparaison des taux par item

	Prévost, 1998		**Notre étude, 2019**	
	-eure (%)	*-euse* (%)	*-eure* (%)	*-euse* (%)
Chauffeur	22,22	77,78	37,06	60
Chercheur	78	22	54,71	42,94
Entraîneur	83,82	16,18	71,76	24,12
Entrepreneur	71,48	28,57	82,35	14,12
Gouverneur	85,71	14,29	93,53	2,35
Réviseur	75	25	65,29	31,18

Une autre différence importante à considérer est que, bien que notre étude ainsi que celle de Prévost aient été basées sur l'écrit, la dernière a observé des données de la presse écrite, donc probablement rédigées en style formel. En étudiant la production de notre variable, nous n'avons pas pu contrôler quelconque effet de style : certaines personnes ont peut-être choisi leur réponse en fonction d'un nom qui serait officiellement donné à l'occupation (donc formel) alors que d'autres ont peut-être simplement pensé à leur propre préférence dans la vie de tous les jours. La comparaison de nos résultats avec ceux de Labrosse montre quand même de façon étonnante que les

mots sont féminisés en majorité de façon similaire entre cette étude de 1998 et la nôtre, de 2019. Dans la mesure où il serait possible de se fier d'une quelconque façon à cette comparaison, la similitude des résultats infirme l'hypothèse de Labrosse (1996) mentionné à la section 1.4 selon laquelle ces variantes seraient en changement linguistique vers une préférence du *-eure*. Cette hypothèse se trouve aussi infirmée par le fait que la tendance observée à travers les groupes d'âge de notre étude : les plus jeunes utilisent davantage le *-euse*, suivis des 30 à 50 ans. Cela pourrait suggérer, au contraire de ce que croyait Labrosse, un changement inverse, c'est-à-dire vers une utilisation de plus en plus grande du *-euse*.

Certains items montrent une différence intéressante : pour *chercheur*, *entraîneur* et *réviseur*, l'utilisation de *-euse* est plus grande, tandis que pour les items *chauffeur*, *entrepreneur* et *gouverneur*, c'est l'utilisation de *-eure* qui a augmenté. La variation pour *chercheur* s'est notamment beaucoup stabilisée. Ces changements pourraient être expliqués de plusieurs façons. D'abord, il pourrait s'agir d'un effet de la norme : bien que l'OQLF reconnaisse la variation en *-eure*, il préconise tout de même la féminisation en *-euse* pour les mots d'origine verbale. La féminisation (quel que soit le suffixe) vise la représentation égale des hommes et des femmes dans le discours et constitue donc à cet égard une pratique féministe. Ce mouvement a gagné en visibilité ces dernières années, comme en témoigne la participation de milliers de personnes aux marches de la journée de la femme, l'avènement de mouvements populaires internationaux dans les réseaux sociaux comme le #metoo et le #moiaussi ainsi que sa présence dans les produits culturels (films, téléséries) et commerciaux (vêtements et autres produits dérivés) (Mormina, 2017). Cette démarginalisation du féminisme pourrait ainsi avoir encouragé une féminisation plus « assumée » : le suffixe *-euse* est à la fois plus distinct de la forme masculine (jusqu'à constituer la seule forme qui s'en discerne à l'oral) et plus fortement associée à un stéréotype féminin. Des changements sociaux comme

ceux-ci pourraient donc avoir mené à des changements dans la langue, à savoir dans les valeurs sociales attribuées aux suffixes de féminisation.

5.3.1 Facteurs linguistiques

5.3.1.1 Stéréotype de genre

Tel que vu à la section 4.2.2, les résultats de nos tests sur les facteurs linguistiques montrent qu'un item sera plus souvent féminisé avec *-euse* s'il est associé à un stéréotype féminin. Ces résultats ne sont pas complètement surprenants puisque le suffixe *-euse* est une forme de féminin plus marquée que le *-eure*, plus semblable à l'item linguistique employé au masculin. Ces résultats confirment donc l'hypothèse que nous avons émise à propos ce groupe de facteurs. Il est possible d'assumer que le *-euse* soit associé à ce stéréotype féminin, et transmette à l'item lexical avec lequel il est employé cette association à ce qui est typiquement féminin, que le suffixe *-eure* ne possède pas, ou du moins pas aussi fortement. Ainsi, face à un nom associé à un stéréotype masculin, il se pourrait que l'on cherche à ne pas trop différencier le nom au féminin du nom au masculin pour ne pas « dénaturer » la profession, ne pas ajouter à son sens le stéréotype porté par le suffixe *-euse*, et qu'à l'inverse, on cherche à garder les noms associés à un stéréotype féminin dans ce stéréotype par l'utilisation du suffixe *-euse*.

5.3.1.2 Type d'occupation

Nous avons aussi vu que les items lexicaux nommant des activités manuelles avaient plus de chances d'être féminisés par *-euse* que les noms désignant des fonctions intellectuelles ou plus prestigieuses. Ces résultats confirment notre hypothèse et rejoignent les observations de Dister et Moreau (2006), de Lenoble-Pinson (2006) et de l'Académie française (2019), qui ont tous trois souligné que ces formes avaient

résisté à la féminisation plus longtemps que les autres : la féminisation en *-eure* n'étant pas audible à l'oral et se distinguant moins à l'écrit du masculin que le suffixe *-euse*, elle ne représente pas une forme de féminisation aussi assumée que cette dernière forme, qualifiée de féminisation ostentatoire (Lessard et Zaccour, 2017b). Ainsi, les mots formés avec le suffixe *-eure* ne sont pas féminisés à l'oral[35], bien qu'elles le soient à l'écrit, mais de façon moins marquée, comme s'il s'agissait d'un compromis par lequel on féminise un mot, mais de façon plus discrète.

5.3.1.3 Polysémie du mot

Les résultats du chapitre précédent ont aussi montré que la polysémie d'un mot n'avait pas de pouvoir prédictif sur l'utilisation de suffixes. Ce résultat infirme donc notre hypothèse, selon laquelle un mot ayant plusieurs sens serait probablement féminisé en *-eure* lorsqu'utilisé pour désigner une personne afin d'éviter l'ambiguïté. Il infirme de même les avis selon lesquels le suffixe *-euse* serait évité dans ces contextes pour éviter soit un sens sexualisé (Brunetière, 1998), soit un sens associé à la formation de noms d'objets inanimés (Niosi, 2017; OQLF, 2019b). Ces résultats vont cependant dans le sens de nos taux globaux pour ce groupe de facteur, qui ne montrent que peu de différence dans la distribution de la variable selon ce facteur.

5.3.1.4 Type de racine

Pour ce dernier groupe de facteur, concernant la racine des items lexicaux, nous avions deux catégories : les mots d'origine latine et verbale. Ce groupe ne s'est pas non plus

---

[35] Quelqu'un produisant à l'oral une féminisation avec le suffixe *-eure* en tête féminise bel et bien le mot, puisque dans sa représentation mentale du mot, le suffixe est féminin. Pour reprendre un vocabulaire saussurien, le signifiant n'est pas féminisé, mais le signifié l'est bel et bien. Il n'est cependant pas certain que la personne à qui elle s'adresse le comprenne de la même façon.

révélé significatif, malgré les taux globaux qui montraient une légère tendance qui allait en ce sens : les taux des mots d'origine latine étaient plus souvent féminisés en *-eure* (58 %), alors que les mots dérivés de verbes l'étaient plus en *-euse* (55 %). Notre hypothèse selon laquelle les noms dérivés de verbes seraient plutôt féminisés en *-euse* et les noms d'origine latine en *-eure* se trouve donc infirmée par les tests statistiques.

5.3.2 Facteurs sociaux

5.3.2.1 Genre

Il est intéressant de voir que, bien que les suffixes à l'étude concernent directement l'un des genres étudiés et pas l'autre, le genre ne s'avère pas être un groupe de facteur significatif dans la distribution de notre variable. Nous avons mentionné à la section 2.2.2 les principes de Labov, selon lesquels les hommes et les femmes ont tendance à adopter des comportements différents par rapport à la variable lors d'un changement en cours. Considérant cette tendance, il se pourrait que la variation à l'étude soit relativement stable et ne soit pas l'effet d'un changement au sein de la communauté. Il se pourrait aussi qu'un changement ait lieu, mais que les principes de Labov sur le genre ne soient pas à l'œuvre pour notre variable dans la communauté étudiée. Ces hypothèses seront détaillées à la prochaine section.

5.3.2.2 Âge

L'âge présentait une variation intéressante dans nos résultats. La différence d'âge entre les 18 à 30 ans et les 30 à 50 ans était significative, en ce que l'appartenance au groupe 18 à 30 ans augmentait les chances de l'utilisation du suffixe *-euse*, et que l'appartenance au groupe des 30 à 50 ans les diminuait. Les différences d'utilisation de la variable entre le groupe des 30 à 50 ans et des 50 ans et plus étaient de même

significatives, et montraient que les 50 ans et plus avaient plus de chances d'utiliser la variante *-eure* que les autres groupes.

Par rapport au statut de la variation entre les deux suffixes à l'étude, il a déjà été mentionné à la section 5.3 que l'hypothèse du changement linguistique énoncée par Labrosse (1996) quant à notre variable, du *-euse* vers le *-eure*, pourrait s'avérer fausse en partie à cause des taux semblables d'utilisation entre 1998 et 2019. L'absence d'effet de genre dans l'utilisation de la variable pourrait aussi indiquer, comme mentionné plus haut, une situation de variation plutôt stable. Nos résultats sur l'âge ne montrent pas non plus hors de tout doute qu'un changement est en cours, mais le comportement des jeunes adultes diffère quand même de celui des adultes : les plus jeunes ont un taux d'utilisation du *-euse* plus élevé que les 30 à 50 ans, et ceux-ci en ont un taux plus élevé que les 50 ans et plus. Cela pourrait être un effet de gradation d'âge ou alors une progression vers une forme de féminisation plus ostentatoire. Des données plus nombreuses et surtout mieux réparties à travers les groupes d'âge nous permettraient une meilleure compréhension de la distribution selon l'âge et de ce qu'elle implique en termes de changement linguistique. Dans tout les cas, nos résultats montrant une plus grande utilisation du *-euse* chez le groupe des plus jeunes indique une la tendance inverse à celle que prévoyait Labrosse (1996), qui voyait dans ses résultats une montée du *-eure*. Il est également possible qu'au temps de cette étude, un changement se profilait réellement vers le *-eure,* mais que cette tendance ait été renversée vers une recrudescence dans la production du suffixe *-euse* par la popularisation du féminisme, mentionné plus tôt. Il se pourrait aussi que le changement, s'il en est un, soit mené par un groupe stratifié autrement que par le genre, tel que par l'adhésion aux mouvements féministes, qui pousserait les gens vers une féminisation plus visible, plus ostentatoire, pour reprendre les termes de Lessard et Zaccour (2017b). Or, cette hypothèse nécessiterait une étude plus approfondie, étant donné les résultats de perception que

nous avons obtenus (détaillés à la section 5.4) ne montrent pas de réflexion métalinguistique accrue chez le groupe d'âge des 18 à 30 ans.

5.3.2.3 Rapport à la norme

Nos résultats du chapitre quatre ne montrent pas de pouvoir prédictif du rapport à la norme quant à nos variables. Ce résultat pourrait être expliqué par le flou entourant justement la norme : celle dictée par l'OQLF préconise dans une majorité de cas l'utilisation du *-euse*, mais reconnaît quand même dans certains cas la possibilité, ou du moins la variation dans l'usage, de la formation des noms d'occupation avec le suffixe *-eure*. La norme prescriptive de l'OQLF reste toutefois cohérente avec la norme objective observée dans nos résultats puisque le taux global d'utilisation du *-euse* (53,31 %) est plus haut que celui du *-eure* (41,86 %).

5.4 Perception de la variable

Comme mentionné plus tôt, les résultats montrent que, lorsqu'on leur demande directement, une majorité de personnes répondantes ne croient pas qu'il y ait une différence de sens dans l'utilisation de l'un ou l'autre des suffixes. Il est courant dans le domaine de la perception sociolinguistique, tel que mentionné à la section 2.6, d'observer un clivage entre la perception et la production linguistique chez une même communauté. C'est entre autres ce qui avait été démontré dans l'étude de Tibblin (2016) : bien que les personnes interrogées étaient majoritairement favorables aux recommandations sur la féminisation proposées en France par le Haut conseil en égalité entre les hommes et les femmes, l'étude de leur usage de la variable montrait que les recommandations n'étaient que peu, voir pas appliquées chez certaines des personnes répondantes.

Certains résultats méritent quand même notre attention : bien que tous groupes confondus, la réponse la plus choisie est qu'il n'y a pas de différence entre les deux suffixes, les taux présentés à la section 4.3.1 montrent quand même que les hommes semblent préférer le suffixe *-euse* au suffixe *-eure*. La tendance opposée s'observe chez les femmes. Ce modèle a été mis en relief par les tests de régressions : le fait d'appartenir au genre *homme* diminue les chances de préférer *-eure* par rapport à *-euse*. Comme mentionné au chapitre précédent, cet effet est assez petit, mais peut quand même indiquer la préférence des femmes pour le *-eure*, potentiellement en raison son association à une certaine forme de prestige (section 5.3.1). Il rejoint d'une certaine façon le principe I et Ia de Labov sur le genre, mentionné à la section 2.2.2, selon lesquels les hommes utilisent moins les formes standards que les femmes lorsque la variation est stable, et utilisent les formes prestigieuses moins souvent que les femmes lorsqu'un changement d'au-dessus est en cours.

En outre, on note aussi dans les taux une tendance à travers les groupes d'âge : alors que les deux premiers ont des taux de réponse assez similaires, le groupe des 50 ans et plus s'en distingue par une distribution légèrement différente : moins de 50 % des personnes répondantes ne trouvent pas de différence entre les deux suffixes (contre environ 64 % chez les autres groupes), alors que plus de 25 % d'entre elles voient une différence de sens (contre environ 16 % pour les autres groupes). Ce résultat est surprenant, mais rejoint tout de même des résultats obtenus dans la partie production de notre étude : le groupe des 50 ans est celui qui perçoit le plus une différence de sens, et est de même celui qui utilise le plus le suffixe *-eure*. Il serait utile de revérifier ces résultats avec plus de personnes participantes de cette catégorie d'âge, puisque la variable pourrait donc potentiellement être marquée de valeurs sociales différentes pour cette tranche d'âge.

Somme toute, il est difficile de croire qu'il n'y ait réellement pas de différence de sens entre ces mots pour l'ensemble des personnes répondantes, vu la valeur significative de certains groupes de facteurs linguistiques tels que le stéréotype de genre ou le type de fonction lié au mot dans la partie de notre étude traitant de la production. Il serait possible que l'association des valeurs sociales aux variantes étudiées se fasse inconsciemment. En effet, si une information linguistique est fortement associée à une valeur sociale, il se pourrait que la perception de la forme linguistique en question active cette valeur sociale chez la personne interlocutrice, sans que celle n'en soit nécessairement consciente (Drager et Kirtley, 2016).

5.5 Pistes à explorer

Nos résultats et leurs analyses laissent place à une profusion de questions supplémentaires auxquelles nous aimerions pouvoir répondre dans le futur, et dont l'issue permettrait un raffinement de notre connaissance de la distribution et de la perception de notre variable. La première de ces questions est sans doute celle de l'âge : les personnes répondantes de la catégorie des 50 ans et plus étaient moins nombreuses que celles des autres groupes d'âge. Ainsi, il importe de se demander si l'inclusion de plus d'individus dans cette catégorie aurait donné des résultats différents. Comme mentionné dans ce chapitre, les données sur l'âge sont cruciales au discernement de l'évolution de l'utilisation de la variable dans le temps. À cet égard, il serait également intéressant de reprendre le pouls de la production de la variable dans quelques années et de voir si l'utilisation du *-eure* diminue vraiment au profit d'une féminisation ostentatoire.

Dans une visée plus large, il serait aussi utile de chercher à vérifier si dans la communauté étudiée, les autres suffixes de la féminisation du français suivent la distribution observée dans notre étude. Par exemple, l'alternance entre les

suffixes *-trice* et *-teure* présente des caractéristiques semblables à celles de notre étude, c'est-à-dire l'alternance entre une forme de féminisation ostentatoire et une forme de féminisation plus proche du masculin et inaudible à l'oral.

D'un point de vue de la méthode, une alternative aux catégories sociodémographiques utilisées dans ce mémoire comme facteurs sociaux (âge, genre, rapport à la norme) aurait pu être utilisée pour étudier la production de la variable : plusieurs études se penchent désormais sur les tendances de communautés (identitaires ou de pratique) (Holmes et Meyerhoff, 1999 en linguistique; Wenger, 1998 en éducation). Dans le cas précis du traitement de la féminisation, il aurait été intéressant d'aller cibler des milieux militants féministes, par exemple, et de les comparer avec des locuteurs et locutrices d'autres milieux.

Une dernière piste à explorer et qui enrichirait assurément nos résultats serait l'étude de corpus oraux. Bien que plus demandante en temps et plus complexe méthodologiquement, des données sur la production orale de nos suffixes montreraient la distribution de notre variable sous un autre jour, puisque la distinction visuelle entre l'utilisation des suffixes *-eure* et *-eur* serait absente.

5.6 Limites de l'étude

Malgré les efforts mis dans la réalisation de ce mémoire et au regard de nos résultats, il convient d'énoncer certaines limites et biais de notre étude afin de comprendre sa portée et ses failles.

D'abord, notre choix de ne pas imposer de catégories *homme* ou *femme* a donné libre cours aux personnes de définir elles-mêmes le genre auquel elles s'identifient. Ces

personnes ne représentant pas un pourcentage aussi élevé de la communauté que les personnes choisissant la dénomination d'homme ou de femme, nous avons eu à exclure le genre des personnes non binaires de nos analyses. Cela aurait pu être prévu : nous aurions pu chercher spécifiquement des personnes s'identifiant ainsi afin qu'elles puissent être prises en compte dans les résultats. En outre, la plus faible participation des personnes de cinquante ans et plus aurait pu elle aussi être prévue, puisque notre questionnaire a principalement été distribué par l'entremise des institutions d'enseignement.

Ensuite, la décision de poser la question sur la perception de façon directe impliquait aussi certains côtés négatifs. Notre choix comportait en effet sa dose de risque : tel que mentionné à la section 2.6, les personnes répondantes ont pu ne pas être disposées à formuler elles-mêmes une réponse, ne pas être conscientes qu'elles percevaient une différence entre les suffixes à l'étude, ou alors ne jamais avoir réfléchi à l'utilisation d'un autre suffixe que celui qu'elles employaient. Une autre possibilité d'étude des suffixes aurait été de créer des descriptions de postes fictives et de poser des questions sur la personne qui occupe le poste en question portant sur le salaire, le nombre de responsabilités, l'importance des tâches, la reconnaissance, etc. Cette méthode, dans la veine de la technique du locuteur masqué (décrit à la section 2.6) (Lambert et al., 1960), aurait été une autre solution possible de récolte des données. Évidemment, aucune méthode n'est parfaite puisque celle-ci implique que l'on impose des différences que l'on aurait crues possibles dès le départ.

Une autre limite est que nos résultats en perception pourraient avoir été induits par un effet d'ennui chez les personnes participantes. Bien que nous ayons respecté une durée recommandée pour les questionnaires, la question de perception était directe et impliquait de la réflexion ainsi qu'un effort de rédaction. Étant donné qu'à ce stade du questionnaire, on avait déjà répondu à vingt-quatre questions à choix multiples, il est

possible que les individus aient vécu une sorte de fatigue décisionnelle et n'aient pas eu envie d'engager un processus réflexif, surtout si le sujet ne leur semblait pas intéressant ou pertinent.

Toujours par rapport à la question sur la perception de la variable, il importe de se demander si la formulation de notre question (à l'annexe B) a pu biaiser nos résultats. Il est possible que certaines personnes aient reçu la formulation « différence de sens » comme voulant dire que les deux mots aient des significations complètement différentes. Nous aurions pu reformuler cette question pour qu'il soit clair que l'on s'intéresse plutôt à une nuance de sens.

Finalement, la méthode de récolte de données par questionnaire comporte aussi ses failles. Comme mentionné à la section 5.3, les noms des occupations n'ont pas été produits par les personnes locutrices du français montréalais en contexte naturel. Ces noms ont été choisis par les personnes participantes. Cela implique un potentiel temps de réflexion sur leur utilisation de la langue, à ce qu'impliquait leur choix, ou alors simplement à l'euphonie de leur choix. Il faut se questionner à savoir à quel point ce choix reflète leur usage réel. Peut-être que nos choix de production ne reflètent encore qu'un aspect perceptif de la variable (pourtant, production et perception ne concordent pas). Enfin, l'usage du questionnaire ne nous permet pas de savoir dans quel style les personnes répondantes formulent leurs réponses. Nous nous sommes posé cette question à la section 5.3 du style récolté par notre questionnaire. Nous avions précisé dans la question ne pas vouloir de réponses de dictionnaires, mais plutôt des réponses personnelles. Cependant, la question des titres et fonctions pourrait avoir suscité chez eux l'envie de répondre par ce qu'il croit être la bonne appellation officielle selon leur façon de parler. Il nous a cependant été impossible de contrôler la réception du ton des questions chez les personnes participantes et cela nous empêche de savoir si leurs réponses concernent un style soutenu ou pas.

CONCLUSION

L'étude des attitudes linguistiques des participants et participantes parallèlement à l'utilisation que font ceux-ci des suffixes de féminisation a été pour nous une façon d'étudier l'implication des valeurs sociales dans l'utilisation de la langue. Cette intersection nous a précisément intéressés puisque le sujet de ce travail, la féminisation, est sensible à la fois politiquement, par les enjeux et débats sociaux qu'elle implique, et linguistiquement, par la situation de covariance dont il a été question dans ce mémoire ainsi que par le flou régnant dans la prescription à son égard. Il nous semble à présent, à la lumière de nos résultats et analyses, que les variantes étudiées sont porteuses de valeurs sociales et que ces dernières influencent les choix (conscients ou non) que font les personnes locutrices du français montréalais en matière de féminisation des noms d'occupation.

L'approche de la linguistique variationniste nous a permis de voir comment la variable est distribuée selon des critères sociaux qui nous semblaient à l'initiation de ce projet les plus probablement impliqués dans la distribution de la variable : le genre, l'âge et la proximité à la norme. Le genre ne s'est pas révélé significatif, tandis que les tests de régression logistique nous ont montré la distribution suivante : pour l'âge, les 18 à 30 ans étaient les plus susceptibles de féminiser en *-euse*. Les taux étaient plus égaux chez les 30 à 50 ans, avec une légère majorité du suffixe *-eure*. De même, les 50 ans et plus avait le plus de chances d'utiliser la variante *-eure*. Nous avons aussi pu comprendre comment les facteurs linguistiques rencontrés dans la littérature sur la féminisation influençaient la distribution de notre variable. Ainsi, plus un item lexical est associé à un stéréotype féminin, plus il aura de chance d'être féminisé en *-euse*. De même, plus

un item lexical est associé à un métier manuel ou moins prestigieux, plus il a de chances d'être féminisé par le suffixe *-euse*. Enfin, la polysémie des mots et le type de racine du mot à féminiser n'ont pas révélé d'impact significatif sur la production de notre variable. Cette association du *-euse* à la fois à des métiers moins prestigieux et à des domaines stéréotypiquement féminins permet de comprendre pourquoi certaines personnes locutrices du français montréalais pourraient ressentir le besoin d'utiliser un féminin moins marqué, le *-eure*. Nos résultats sur l'âge montrent toutefois que cette association pourrait être en train de changer, ou qu'un phénomène de gradation d'âge pourrait influencer la distribution de la variable, puisque ce sont les personnes appartenant au groupe d'âge de le plus jeune qui montrent la plus grande utilisation du suffixe *-euse*.

Notre travail nous a aussi permis de voir l'asymétrie entre la perception et la production de la variante. La majorité des personnes participantes ne voyait pas de différence de sens entre les deux suffixes à l'étude, ce qui nous laisse croire que les valeurs sociales associées aux variantes ne sont peut-être pas conscientes chez celles-ci. De plus, pour les personnes qui voyaient effectivement une différence de sens, le suffixe *-euse* était associé à un registre informel, voire à un sens péjoratif. Le groupe d'âge des 50 ans et plus est celui qui perçoit le plus cette différence de sens, et est de même celui qui utilise le plus le suffixe *-eure*.

Ce travail a été mené dans le but d'obtenir une vue d'ensemble et plutôt générale du phénomène. En effet, l'alternance entre les suffixes faisant l'objet de ce mémoire ne s'est que peu vue approfondie, en linguistique variationniste comme en étude de perception sociolinguistique. Les recherches consultées concernaient surtout la féminisation de façon globale, en tant que procédé (c.f. Baudino, 2006; Dawes, 2003; Dister et Moreau, 2006; Jalkanen, 2012), alors que notre étude a plutôt ciblé des suffixes particuliers. L'une des seules études comparables à la notre (Prévost, 1998)

nous a permis d'observer que, bien que les taux d'utilisation de certains items linguistiques avaient peu changé depuis les vingt dernières années, les taux globaux des deux études diffèrent beaucoup, le taux pour *-eure* y étant de 72 % contre 42 % dans notre étude, et le taux pour *-euse* y étant de 28 % contre 53 % dans notre étude. Bien que ces deux études ne soient pas comparables en tout point, un regain d'utilisation du suffixe *-euse* semble s'être produit depuis cette dernière étude.

Bien que de plus amples recherches doivent être menées pour cerner plus en détail la distribution de notre variable ainsi que sa position dans la distribution plus générale des suffixes de la féminisation en français montréalais, nous croyons que notre étude apporte un état des lieux éclairant : nous pouvons maintenant mieux circonscrire les groupes de facteurs influençant la production de la variable ainsi que les valeurs sociales ayant un rôle à jouer dans celle-ci, de même que dans la perception de ces suffixes chez les locuteurs et les locutrices. Nous tenons de même à réitérer l'importance de poursuivre les recherches sur le sujet, puisqu'elles reflètent non seulement l'état de la langue quant à notre variable, mais aussi la complexité de son entrelacement avec les attitudes et perceptions entretenues à leur égard, et donc, de façon plus générale, à la place et l'importance de la féminisation dans la langue.

ANNEXE A

QUESTIONNAIRE DE PRODUCTION (ITEMS ET IMAGES)

2 Féminin d'*entrepreneur*

3 Féminin d'*entraîneur*

1 Féminin de *dresseur*

4 Féminin de *chercheur*

5 Féminin de *danseur*

6 Féminin de *gouverneur*

7 Féminin de *maquilleur*

8 Féminin de *contrôleur*

10 Féminin de *programmeur*

9 Féminin de *pêcheur*

12 Féminin d'*amuseur*

11 Féminin de *défenseur*

13 Féminin de *camionneur*

14 Féminin d'*intervieweur*

16 Féminin de *plongeur*

15 Féminin de *boxeur*

17 Féminin de *metteur en scène*

18 Féminin de *tailleur*

20 Féminin de *réviseur*

19 Féminin de travailleur *social*

21 Féminin de *chauffeur*

22 Féminin d'*employeur*

23 Féminin de *diseur*

24 Féminin d'*assureur*

ANNEXE B

QUESTIONNAIRE DE PERCEPTION

Ces questions visent à connaître votre opinion sur le sens des mots donnés. Il ne s'agit pas de savoir les définitions données par les dictionnaires, mais plutôt de donner votre intuition sur ceux-ci.

Voyez-vous une différence de sens entre les paires de mots suivantes ? Si oui, pouvez-vous l'expliquer ?

1. Leadeure parlementaire - Leadeuse parlementaire

2. Chasseure - Chasseuse

3. Connaisseure - Connaisseuse

4. Penseure - Penseuse

5. Soudeure - Soudeuse

ANNEXE C

TABLEAUX DE RÉGRESSIONS (NON PRÉSENTÉS DANS LE TEXTE)

Tableau C 1 Tests de régression des facteurs externes pour *-eur* par rapport à *-euse*

Groupes de facteurs	Facteurs	OR	Intervalle de confiance
Genre	Homme	1,31	[0,07 - 23,92]
Âge	30 à 50 ans	1,75	[0,13 - 23,73]
	50 ans et plus	3,33	[0,01 - 1548,16]
Rapport à la norme	-	1,08	[0,92 - 1,28]

Tableau C 2 Tests de régression des facteurs internes pour *-eur* par rapport à *-euse*

Groupes de facteurs	Facteurs	OR	Intervalle de confiance
Stéréotype	-	1,82	[1,09 - 3,04]
Type d'occupation	Manuelle	4,68	[0,75 - 29,29]
Type de mot	Racine latine	0,01	[0,01 - 0,13]
	Dérivé d'un verbe	0,02	[0,01 - 1,29]
Polysémie du mot	-	2,23	[0,46 - 10,91]

Tableau C 3 Tests de régression des facteurs externes pour *-eur* par rapport à *-eure*

Groupes de facteurs	Facteurs	OR	Intervalle de confiance
Genre	Homme	0,86	[0,07 - 10,57]
Âge	30 à 50 ans	3,64	[0,36 - 37,27]
	50 ans et plus	3,21	[0,03 - 344,18]
Rapport à la norme	-	1,06	[0,9 - 1,25]

Tableau C 4 Tests de régression des facteurs internes pour *-eur* par rapport à *-eure*

Groupes de facteurs	Facteurs	OR	Intervalle de confiance
Stéréotype	-	0,53	[0,24 - 1,2]
Type d'occupation	Manuelle	0,93	[0,09 - 10,01]
Type de mot	Racine latine	1,26	[0,01 - 3550,93]
	Dérivé d'un verbe	3,29	[0,01 - 11970,2]
Polysémie du mot	-	0,11	[0,01 - 0,96]

Tableau C 5 Tests de régression des facteurs entrant dans le calcul de rapport à la norme pour les variantes *-eur* et *-eure*

Groupes de facteurs	Facteurs	OR	Intervalle de confiance
Domaine d'étude	-	1,04	[0,8 - 1,36]
Niveau d'étude	-	0,95	[0,68 - 1,32]
Travail	-	0,99	[0,67 - 1,46]

Tableau C 6 Tests de régression des facteurs entrant dans le calcul de rapport à la norme pour les variantes *-eur* et *-euse*

Groupes de facteurs	Facteurs	OR	Intervalle de confiance
Domaine d'étude	-	1,05	[0,8 - 1,39]
Niveau d'étude	-	1,17	[0,83 - 1,65]
Travail		-	[-]

Tableau C 7 Tests de régression des facteurs entrant dans le calcul de rapport à la norme pour les variantes *-euse* et *-eure*

Groupes de facteurs	Facteurs	OR	Intervalle de confiance
Domaine d'étude	-	1,01	[0,93 - 1,08]
Niveau d'étude	-	0,97	[0,88 - 1,06
Travail	-	0,93	[0,83 - 1,04]

Tableau C 8 Tests de régression sur la perception de *-euse* et *-eure* : 5 par rapport à 2, 3 et 4[36]

		OR	Intervalle de confiance
Genre	Homme	0,47	[0,02 - 12,75]
Âge	30 à 50 ans	1,75	[0,09 - 33,56]
	50 ans et plus	7,11	[0,01 - 7636,66
Rapport à la norme	-	0,97	[0,79 - 1,19]

[36] 1 = Il n'y a pas de différence. 2 = Il y a une différence de registre. 3 = Il y a une différence de sens : *-eure* est mélioratif, *-euse* est péjoratif. 4 = *-eure* « sonne mieux ». 5 = *-euse* « sonne mieux »

Tableau C 9 Tests de régression sur la perception de *-euse* et *-eure* : 1 par rapport à 2, 3 et 4[37]

		OR	Intervalle de confiance
Genre	Homme	1,12	[0,42 – 2,3]
Âge	30 à 50 ans	0,79	[0,34 - 1,82]
	50 ans et plus	0,73	[0,15 - 3,56]
Rapport à la norme	-	1,04	[0,99 - 1,1]

Tableau C 10 Test de régression sur la percpetion de *-euse* et *-eure* : 1 par rapport à 2, 3, 4, 5[38]

		OR	Intervalle de confiance
Genre	Homme	1,29	[0,52 - 3,21]
Âge	30 à 50 ans	1,22	[0,55 - 2,7]
	50 ans et plus	1,03	[0,22 - 4,84]
Rapport à la norme	-	0,96	[0,99 - 1,02]

[37] 1 = Il n'y a pas de différence. 2 = Il y a une différence de registre. 3 = Il y a une différence de sens : *-eure* est mélioratif, *-euse* est péjoratif. 4 = *-eure* « sonne mieux ». 5 = *-euse* « sonne mieux »

[38] 1 = Il n'y a pas de différence. 2 = Il y a une différence de registre. 3 = Il y a une différence de sens : *-eure* est mélioratif, *-euse* est péjoratif. 4 = *-eure* « sonne mieux ». 5 = *-euse* « sonne mieux »

ANNEXE D

INDICE DE STÉRÉOTYPIE

Le tableau D1 est adapté de l'article de Misersky et al., 2014. Il indique, pour chaque occupation ayant été utilisée dans notre étude, un indice de stéréotypie. Plus le chiffre se rapproche de 0, plus l'item est associé à un stéréotype masculin. Plus le chiffre se rapproche de 1, plus l'item est associé à un stéréotype féminin. Un indice de 0,5 n'est pas associé à un stéréotype de genre.

Tableau D 1 Indice du stéréotype de genre des items lexicaux

Nom de l'occupation	**Indice**	**Catégorie**	**Nom de l'occupation**	**Indice**	**Catégorie**
Camionneur	0,18	Masculin	Plongeur	0,34	Masculin
Pêcheur	0,18	Masculin	Chercheur	0,38	Masculin
Boxeur	0,2	Masculin	Amuseur	0,43	Masculin
Gouverneur	0,21	Masculin	Tailleur	0,46	Masculin
Entrepreneur	0,24	Masculin	Réviseur	0,56	Féminin
Metteur (en scène)	0,24	Masculin	Dresseur	0,62	Féminin
Programmeur	0,26	Masculin	Travailleur	0,67	Féminin
Chauffeur	0,27	Masculin	Danseur	0,68	Féminin
Contrôleur	0,3	Masculin	Diseur	0,76	Féminin
Entraîneur	0,34	Masculin	Maquilleur	0,77	Féminin

ANNEXE E

ITEMS DU TEST

Le prestige des items linguistique a été déterminé sur le critère de la nature de l'occupation, c'est-à-dire si elle correspond à un haut pouvoir décisionnel ou à une fonction intellectuelle.

Tableau E 1 Items linguistiques du test

Item	**Type de mot**	**Type d'occupation**	**Polysémie**
Amuseur	Verbal	Moins prestigieux	Non
Assureur	Verbal	Plus prestigieux	Oui
Boxeur	Emprunt	Moins prestigieux	Non
Camionneur	Verbal	Moins prestigieux	Non
Chauffeur	Verbal	Moins prestigieux	Oui
Chercheur	Verbal	Plus prestigieux	Oui
Contrôleur	Latin	Moins prestigieux	Oui
Danseur	Verbal	Moins prestigieux	Oui

Défenseur	Latin	Plus prestigieux	Oui
Diseur	Verbal	Moins prestigieux	Oui
Dresseur	Verbal	Moins prestigieux	Non
Employeur	Emprunt	Plus prestigieux	Non
Entraîneur	Verbal	Moins prestigieux	Oui
Entrepreneur	Verbal	Plus prestigieux	Oui
Gouverneur	Latin	Plus prestigieux	Non
Intervieweur	Emprunt	Plus prestigieux	Non
Maquilleur	Verbal	Moins prestigieux	Non
Metteur	Verbal	Plus prestigieux	Non
Pêcheur	Latin	Moins prestigieux	Oui
Plongeur	Verbal	Moins prestigieux	Oui
Programmeur	Verbal	Plus prestigieux	Oui
Réviseur	Verbal	Plus prestigieux	Non
Tailleur	Verbal	Moins prestigieux	Oui
Travailleur	Verbal	Plus prestigieux	Non

ANNEXE F

SCORE DE RAPPORT À LA NORME

Tableau F 1 Score de rapport à la norme

No	**Niveau d'étude**	**Score**	**Domaine d'étude**	**Score**	**Occupation**	**Score**	**Total**
6	Baccalauréat	5	Linguistique et traduction	10	Aux études	5	20
8	Maîtrise	10	Sociologie	0	Aux études	5	15
9	Maîtrise	10	Sociologie et criminologie	0	Intervention policière d'urgence	0	10
10	Maîtrise	10	Sociologie	0	Aux études	5	15
14	Maîtrise	10	Science de l'information	0	Aux études	5	15
15	Maîtrise	10	Science de l'information	0	Bibliothécaire et aux études	5	15
25	Maîtrise	10	Philosophie	0	Aux études	5	15
27	DEC	0	Gestion	0	Aux études	5	5
33	Maîtrise	10	Science de l'information	0	Aux études	5	15
36	Maîtrise	10	Science de l'information	0	Aux études	5	15
37	Baccalauréat	5	Économie	0	Gestion publique	0	5
38	DEC	0	Documentation	0	Archiviste	0	0
42	Maîtrise	10	Science de l'information	0	Aux études	5	15
49	Certificat	5	Archivistique	0	Aux études	5	10

50	Maîtrise	10	Science de l'information	0	Médiathécaire	0	10
56	Maîtrise	10	Philosophie	0	Aux études	5	15
58	Maîtrise	10	Science de l'information	0	Bibliothécaire et aux études	5	15
62	Doctorat	10	Pharmacologie	0	Aux études	5	15
63	Doctorat	10	Génie mécanique	0	Aux études	5	15
64	Maîtrise	10	Science de l'information	0	Aux études	5	15
69	Doctorat	10	Linguistique	10	Aux études	5	25
71	Maîtrise	10	Droit	0	Aux études	5	15
72	Doctorat	10	Géographie	0	Aux études	5	15
73	Maîtrise	10	Science politique	0	Aux études	5	15
74	DESS	5	Journalisme	10	Responsable de communications	10	25
75	Doctorat	10	Géographie	0	Aux études	5	15
78	Certificat	5	Secrétariat	10	Aux études	5	20
79	Maîtrise	10	Archéologie	0	Aux études	5	15
82	DEP	0	Secrétariat	10	Gestionnaire dossiers étudiants	0	10
87	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Aux études	5	20
90	Doctorat	10	Sciences politiques	0	Aux études	5	15
91	Certificat	5	Interprétariat	10	Interprète CSDM	10	25
93	Maîtrise	10	Sciences politiques	0	Aux études	5	15
98	Maîtrise	10	Linguistique	10	Aux études	5	25
99	Baccalauréat	5	Économie	0	Aux études	5	10
101	Maîtrise	10	Linguistique	10	Aux études	5	25
102	Baccalauréat	5	Génie logiciel	0	Programmation	0	5
105	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Aux études	5	20
107	Maîtrise	10	Enseignement post secondaire	10	Audiologiste	0	20
108	Maîtrise	10	Muséologie	0	Archiviste	0	10
110	Certificat	5	Interprétariat	10	Interprète	10	25
115	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Aux études	5	20

117	Doctorat	10	Linguistique	10	Enseignement	10	30
118	Doctorat	10	Linguistique	10	Aux études	5	25
119	Maîtrise	10	Santé mondiale	0	Coordonatrice de projets	0	10
120	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Aux études	5	20
121	Technique	0	Administration	0	Finances	0	0
129	Doctorat	10	Linguistique	10	Enseignement	10	30
130	Certificat	5	Finance	0	Gestion	0	5
132	Doctorat	10	Droit	0	Droit	0	10
134	Technique	0	Cinéma	0	Production cinéma	0	0
139	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Aux études	5	20
143	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Correctrice	10	25
144	Baccalauréat	5	Linguistique et histoire	10	Aux études	5	20
146	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Aux études	5	20
147	Maîtrise	10	Linguistique	10	Aux études	5	25
148	Baccalauréat	5	Communcations	10	Éditrice	10	25
149	Maîtrise	10	Sciences politiques	0	Aux études	5	15
153	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Aux études	5	20
154	Baccalauréat	5	Français langue seconde	10	Aux études	5	20
157	Maîtrise	10	Linguistique	10	Traduction	10	30
158	Baccalauréat	5	Éducation primaire	10	Professeure	10	25
160	Baccalauréat	5	Média	0	Arts de la scène	0	5
162	Maîtrise	10	Science de l’information	0	Correctrice	10	20
167	Maîtrise	10	Sciences politiques	0	Paysagiste	0	10
168	Maîtrise	10	Sciences politiques	0	Politique	0	10
169	Doctorat	10	Géographie	0	Enseignement	10	20
173	Majeure	5	Linguistique	10	Révision	10	25
175	Maîtrise	10	Philosophie	0	Aux études	5	15
178	Baccalauréat	5	Traduction	10	Traduction	10	25
180	Maîtrise	10	Orthophonie	0	Aux études	5	15
181	Baccalauréat	5	Théâtre	0	Aux études	5	10

183	Maîtrise	10	Sciences politiques	0	Aux études	5	15
184	Doctorat	10	Éducation	10	Aux études	5	25
185	Baccalauréat	5	Travail social	0	Intervention itinérance	0	5
186	DEC	0	Garderie	0	Service de garde	0	0
189	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
190	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
193	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
194	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
195	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
196	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
197	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
199	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
200	Doctorat	10	Neurophsychologie	0	Aux études	5	15
203	Doctorat	10	Psychologie	0	Psychologue	0	10
204	Baccalauréat	5	Linguistique	10	Droit	0	15
205	Doctorat	10	Psychologie	0	Psychologue	0	10
206	Certificat	5	Gestion	0	Gestion	0	5
207	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
210	Doctorat	10	Génie	0	Aux études	5	15
211	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
214	Doctorat	10	Optométrie	0	Aux études	5	15
215	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
216	Certificat	5	Archivistique	0	Aux études	5	10
218	Doctorat	10	Psychologie	0	Aux études	5	15
222	Doctorat	10	Psychologie	0	Psychologue	0	10
223	Maîtrise	10	Anthropologie	0	Aux études	5	15
224	Maîtrise	10	Sociologie	0	Aux études	5	15
227	Maîtrise	10	Science sociale	0	Aux études	5	15
229	Maîtrise	10	Économie	0	Coach d’affaires	0	10
230	Baccalauréat	5	Traduction	10	Traduction	10	25
232	Baccalauréat	5	Musique	0	Production musique	0	5
235	Baccalauréat	5	Lettres	10	Alphabétisation communautaire	10	25
238	Maîtrise	10	Sociologie	0	Recherche	0	10
239	Maîtrise	10	Linguistique	10	Orthophoniste	0	20

240	Doctorat	10	Médecine	0	Domaine de la santé	0	10
243	Maîtrise	10	Gouvernance autochtone	0	Aux études	5	15
245	Maîtrise	10	Administration	0	Conseil politique	0	10
247	Baccalauréat	5	Sciences politiques	0	Scénarisation	0	5
249	Maîtrise	10	Urbanisme	0	Conseil organisation municipale	0	10
250	Secondaire	0	Pas de spécialité	0	Peintre	0	0
251	Baccalauréat	5	Interprétariat	10	Interprète	10	25
252	Maîtrise	10	Psychoéducation	0	Psychoéducatrice	0	10
253	Doctorat	10	Médecine	0	Médecine	0	10
256	Maîtrise	10	Communcations	10	Organisation communautaire	0	20
258	Maîtrise	10	Sociologie	0	Aux études	5	15
261	Baccalauréat	5	Travail social	0	Travail social	0	5
264	Baccalauréat	5	Études internationales	0	Aux études	5	10
267	Maîtrise	10	Linguistique et lettres	10	Traduction	10	30
268	Baccalauréat	5	Communcations	10	Responsable de communications	10	25
269	Doctorat	10	Sciences environnement	0	Aux études	5	15
270	Baccalauréat	5	Enseignement	10	Conseil pédagogique	0	15
271	Baccalauréat	5	Arts visuels	0	Entrepreneure	0	5
272	DEC	0	Arts	0	Domaine des arts	0	0
274	Maîtrise	10	Géographie	0	Aux études	5	15
277	Baccalauréat	5	Arts	0	Domaine des arts	0	5
279	Baccalauréat	5	Arts	0	Photographie	0	5
280	Maîtrise	10	Éducation	10	Aux études	5	25
281	Maîtrise	10	Communcations	10	Chargé de projet	0	20
283	Baccalauréat	5	Arts visuels	0	Artiste	0	5

286	Maîtrise	10	Gestion	0	Gestionnaire	0	10
289	Baccalauréat	5	Traduction	10	Militaire	0	15
290	DEC	0	Arts	0	Photographie	0	0
293	Baccalauréat	5	Communcations	10	Rédactrice	10	25

RÉFÉRENCES

Académie française. (2014). *Féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres.* Récupéré de http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie

Académie française. (2019). *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*. Récupéré de http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-et-de-fonctions

Acosta, M., Cuba, E. (2018). L'agitation du quotidien : une conversation sur la réflexion anarchisme sur le sexisme dans la langue. *Glad!,* (4). Récupéré de https://lljournal.commons.gc.cuny.edu/2016/12/02/cuba-v11-216

ADEESE. (2019). Règlements généraux. Dans *Règlements généraux*. Récupéré de http://www.adeese.org/wp-content/uploads/2019-10-23_Reglements_generaux.pdf

Arbour, M.-E., de Nayves, H. et Royer, A. (2014). Féminisation linguistique : étude comparative de l'implantation de variantes féminines marquées au Canada et en Europe. *Langage et société, 2*(148), 31-51.

Armengaud, F. (1999). Présentation. *Nouvelles Questions Féministes, 20*(1), 1–8.

Baudino, C. (2006). De la féminisation des noms à la parité : réflexion sur l'enjeu politique d'un usage linguistique. *Études de Linguistique Appliquée, 2*(142), 187–200.

Becquer, A.-M., Cerquiglini, B., Cholewka, N., Coutier, M., Frecher, J. et Mathieu, M.-J. (1999). *Femme, j'écris ton nom. Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades, fonctions*. Centre national de la recherche scientifique et Institut national de la langue française. Paris : La documentation française.

Bescherelle, L.-N., Bescherelle, H. et De Gaux, L. (1864). *Grammaire nationale* (12e édition), Paris : Garnier frères.

Blondeau, H. (2001). Real-time changes in the paradigm of personal pronouns in Montreal French. *Journal of Sociolinguistics 5*(4), 453-474.

Blondeau, H. Mougeon, R. et Tremblay, M. (2019). Analyse comparative de ça fait que, alors, donc et so à Montréal et à Welland : mutations sociales, convergences, divergences en français laurentien. *Journal of French Language Studies* (29), 35-65.

Boroditsky, L., Schmidt, L.A. et Philips, W. (2003). Sex, syntax and semantic. Dans Getner, G. et Goldin-Meadow, S. (dir.), *Language in Mind : Advances in the Study of Language and Thought* (p. 61-79), Cambridge : MIT Press.

Bouchard, P. (1999). *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres : au Québec, en Suisse romande, en France et en communauté française de Belgique.* Louvain-la-neuve : Duculot.

Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.

Brauer, M. et Landry, M. (2008). Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales. *L'Année psychologique, 108*(2), 243–272.

Brunetière, V. (1998). L'ONISEP et la féminisation. Dans Houdebine, A.-M. (dir.), *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues* (p. 77-90). Université René Descartes, Paris, 27 mai 1997. Paris : L'Harmattan.

Campbell-Kibler, K. (2006). Listener perceptions of sociolinguistic variables: The case of (ING). (Thèse doctorale). Université de Stanford. Récupéré de http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.455.6993&rep=rep1&type=pdf

Campbell-Kibler, K. (2007). Accent, (ing), and the social logic of listener perceptions. *American speech*, *82*(1), 32-64.

Campbell-Kibler, K. (2008). I'll be the judge of that : Diversity in social perceptions of (ing). *Language in Society*, *37*(5), 637-659.

Campbell-Kibler, K. (2013). Connecting attitudes and language behavior via implicit

sociolinguistic cognition. Dans Kristiansen, T. & Grondelaers, S. (dir.), *Language (De)standardisation in Late Modern Europe: Experimental Studies* (p. 307-330). Olso: Novus Press.

Calvet, L-J., Dumont, P. (1999). *L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan

Centre national de ressources textuelles et lexicales. (2012). *Outils et ressources pour un traitement optimisé de la langue*. Récupéré de https://www.cnrtl.fr

Chesley, P. (2011). *Linguistic, cognitive and social constraints on lexical Entrenchment.* (Thèse doctorale). Université du Minesota. Récupéré de http://hdl.handle.net/11299/115691

Chambers, J.K. (1995). *Sociolinguistic theory*. Oxford : Blackwell.

Clermont, J. et Cedergren, H. (1979). Les "R" de ma mère sont perdus dans l'air, dans Thibault, P. (éd.), *Le français parlé : études sociolinguistiques*, (13-28) Edmonton : Linguistic Research.

Cooper, R., Fishman, J. (1977). A study of language attitudes. *The bilingual review*, (4), 7-34.

Coulombe, L. (2017). *Coiffeure à vélo*. Récupéré de http://www.coiffeureavelo.com/

Dawes, E. (2003). La féminisation des titres et fonctions dans la Francophonie : De la morphologie à l'idéologie. *Ethnologies*, *25*(2), 195–213.

Dister, A. et Moreau, M.-L. (2006). « Dis-moi comment tu féminises, je te dirai pour qui tu votes. » Les dénominations des candidates dans les élections européennes de 1989 et de 2004 en Belgique et en France. *Langage et société*. *115*(1), 5-45.

Drager, L., Kirtley, M. J. (2016). Awareness, salience and stereotypes in exemplar-based models of speech production and perception. Dans Babel, A. (dir.), *Awareness and control in sociolinguistic research* (p. 1-24). Cambridge : Cambridge university press.

Dubois, S., Horvath, B. (1998). Let's think about dat : Interdental fricatives in cajun English. *Language Variation and change*, (10), 245-261.

Dubois, S., Horvath, B. (2000). When the music changes, you change too: Gender

and language change in cajun English, *Language Variation and change*, (11), 287-313.

Dumais, H., Khaznadar, E., Baider, F., Larivière, L.-L., Lenoble-Pinson, M., Saint-Yves, G., Moreau, T., Vachon-L'Heureux, P. et Labrosse, C. (2008). De la féminisation des titres à la rédaction épicène : regards croisés sur la parité linguistique. *Recherches féministes, 21*(1), 171–82.

Eckert, P. (1989). *Jocks and burnouts: social categories and identity in the high school*. New York : Teacher's College Press.

Eckert, P. (1990). The whole woman: Sex and gender differences in variation. *Language variation and change, 1*(3), 245-287.

Eckert, P. (2000). *Linguistic variation as social practice*. Oxford : Blackwell.

Eckert, P. (2012). Three waves of variation study : the emergence of meaning in the study of sociolinguistic variation. *Annual review of anthropology*, (41), 87-100.

Eckert, P. (2017). Age as sociolinguistic variable. Dans Coulmas, F. (dir), *The hanbook of sociolinguistics* (p. 151-167). Oxford : Blackwell.

Fishman, P. (1983). Interaction : The work women do. Dans Thorne, B., Kramarae, C. et Henley, N. (dir.), *Language, gender and society* (p. 89-101). Rowley : Newbury House.

Gardner, R. C. (1985). *Social psychology and second language learning: The role of attitudes and motivation.* Londres : Edward Arnold.

Gauchat, L. (1905). *L'unite phonetique dans le patois d'une commune*. Halle : Niemeyer. Récupéré de https://archive.org/details/lunitphontiqued00gaucgoog

Guilbert, L. (1973). Théorie du néologisme. *Cahiers de l'AIEF*, (25), 9-29.

Gygax, P., Sarrasin, O., Lévy, A., Sato, S. et Ute, G. (2013). La représentation mentale du genre pendant la lecture : état actuel de la recherche francophone en psycholinguistique. *Journal of French Language Studies, 23*(2), 243–57.

Heisler, T. (1996). OK-A dynamic discourse marker in Montreal french. Dans

Arnold, J., Blake, R., Davidson, B., Schwenter, A. et Solomon, J. (dir.), *Sociolinguistiv variation data, theory, and analysis. Selected paper from NWAV23 at Stanford* (p. 293-312). Stanford : CSLI Publications.

Holmes, J. et Meyerhoff, M. (1999). The community of practice: theories and methodologies in language and gender research. *Language in society, 28*(2), 173-183.

Jalkanen, E. (2012). *La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres en France et au Québec*. (Mémoire de maîtrise) Université Jyväskylän, Finlande. Réupéré de https://jyx.jyu.fi/bitstream/handle/123456789/38500/URN:NBN:fi:jyu-201209092353.pdf;sequence=1

James, D. et Drakich, J. (1993). Understanding gender differences in amount of talk: a critical review of research. Dans Tannen, D. (dir.), *Oxford studies in sociolinguistics. Gender and conversational interaction* (p. 281-312). New York : Oxford University Press.

Kollock, P., Blumstein, P., Schwartz, P. (1985). Sex and power in interaction : conversational privileges and duties. *American sociological review, 50*(1), 34-46.

Labov, W. (1963). The social motivation of a sound change. Dans Labov, W. (1972). *Sociolinguistic patterns* (p. 1-42). Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Labov, W. (1966). *The social stratification of English in New York City*. Washington : Center for applied linguistics.

Labov, W. (1972). *Sociolinguistic patterns.* Philadelphia: University of Pennsylvania Press.

Labov, W. (1978). Where does the linguistic variable stop? A response to Beatriz Lavandera. *Working papers in sociolinguistics,* (44), 1-23.

Labov, W. (1990). The intersection of sex and social class in the course of linguistic change. *Language variation and change, 2*(2), 205-254.

Labov, W. (2001). *Principles of Linguistic Change, Vol. 2: Social Factors*. Malden : Blackwell.

Labrosse, C. (1996). *Pour une grammaire non sexiste*. Montréal : Remue-ménage.

Labrosse, C. (s.d.). *Langage non sexiste et norme*. Récupéré de https://www.langagenonsexiste.ca/menu.htm

Lafontaine, D. (1986). *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques.* Bruxelles : Pierre Mardaga.

Lafontaine, D. (1997). Attitudes linguistiques. Dans Moreau, M.L., *Sociolinguistique. Concepts de base* (p. 56-60). Mardaga : Sprimont.

Laks, B. (2000). De la variation et des variantes : à propos du relâchement. *Linx,* (42). Récupéré de https://journals.openedition.org/linx/747

Lambert, W. E., Hodgson, R. C., Gardner, R. C., et Fillembaum, S. (1960). Evaluational reaction to spoken language. *Journal of Abnormal and Social Psychology*, (60), 44-51.

Lemieux, M. et Cedergren, H. (1985). *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal*. Québec : Gouvernement du Québec.

Lenneberg, E. (1967). *Biological Foundations of Language*. New York : John Wiley & Sons.

Lenoble-Pinson, M. (2006). Chercheuse ? chercheur ? chercheure ? Mettre au féminin les noms de métier et les titres de fonction. *Revue belge de philologie et d'histoire, 84*(3), 637-652.

Lessard, M. et Zaccour, S. (2017a, 7 mars). Parler féministe. *Revue l'esprit libre*. Récupéré de https://revuelespritlibre.org/parler-feministe

Lessard, M. et Zaccour, S. (2017b). *Grammaire non sexiste de la langue française : le masculin ne l'emporte plus!*. Saint-Joseph-du-Lac : M Éditeur.

Martel, G. (2011). *Coiffeure.* Récupéré de https://guylainemartel.com/equipe/coiffeurs/

Maupas, C. (1632). *Grammaire et syntaxe françoise : contenant reigles bien exactes et certaines de la prononciation, orthographe, construction & usage de nostre langue, en faveur des estrangiers qui en sont désireux* (3ème éd.). Rouen : J. Caillé. Récupéré de https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50778v.image

Metcalf, A. (2004). *Predicting New Words: The Secrets of Their Success*. Boston : Houghton Mifflin Harcourt.

Michard, C. (1996). Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique. *Les langages du politique*, (49), 29-47.

Michard, C. (1999). Humain / femelle : deux poids deux mesures dans la catégorisation de sexe en français. *Nouvelles questions féministes, 20*(1), 53-95.

Milroy, L. (1980). *Language and social networks*. London : Basil Blackwell.

Milroy, J. et Milroy, L. (1985). Linguistic change, social network and speaker innovation. *Linguistics Journal*, (21), 339-341.

Misersky, J., Gygax, P., Canal, P., Gabriel, U., Garnham, A., Braun, F., Chiarini, T., Englund, K., Hanulikova, A., Ottl, A., Valdrova, J., von Stockhausen, L., Sczesny, L. (2014). Norms on the gender perception of role nouns in Czech, English, French, German, Italian, Norwegian, and Slovak. *Behavior Research Methods, 46*(3), 841–871.

Moreau, M.-L. (1997). Les types de normes. Dans Moreau, M.-L., *Sociolinguistique. Concepts de base* (p. 218-223) Mardaga : Sprimont.

Mornina, M.-L. (2017, 19 décembre). Si t'es pas féministe, t'es pas tendance ? *Radio-Canada.* Récupéré de https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1070043/capitaliser-sur-le-dos-du-feminisme

Niklas-Salminen, A. (2015). *La lexicologie*. Paris : Armand Colin.

Niosi, L. (2017, 17 mars). Le français, langue sexiste ? *Radio-Canada*. Récupéré de https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1022491/francais-langue-sexiste-machiste-grammaire-francophonie-masculin-feminin-regle

Oakley, A. (1972). *Sex, gender and society.* Londres : Temple Smith.

OQLF. (2018a). Les noms en -eur et en -eure. Dans *Banque de dépannage linguistique*. Récupéré de http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3941

OQLF. (2018b). Les noms en -teur et en -trice. Dans *Banque de dépannage*

linguistique. Récupéré de http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3943

OQLF. (2019a). Désigner les personnes non binaires. Dans *Banque de dépannage linguistique*. Récupéré de http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5370

OQLF. (2019b). Les noms en -eur et en -euse. Dans *Banque de dépannage linguistique*. Récupéré de http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3940

Paveau, M.-A. (2002). La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques. *Le français aujourd'hui, 1*(136), 121-128.

Pillon, A. (1987). Sexe. Dans Moreau, M.-L., *Sociolinguistique. Concepts de base* (p. 258-265). Mardaga : Sprimont.

Pinker, S. (2007). *The stuff of thought: language as a window into human nature*. New York : Viking.

Preston, D. (1999). *Handbook of perceptual dialectology*. Philadelphie : John Benjamins.

Prévost, G. (1998). En français du Québec. Dans Houdebine, A.-M. (dir.), *La féminisation des noms de métiers en français et dans d'autres langues* (p. 187-192). Université René Descartes, Paris, 27 mai 1997. Paris : L'Harmattan.

Remysen, W. (2014). Les Québécois perçoivent-ils le français montréalais comme une variété topolectacle distincte ? Résultats d'une analyse perceptuelle exploratoire. *Revue canadienne de linguistique*, *59*(1), 109-135.

R development core team. (2005). *R : A language and environment for statistical computing*. Vienne : R Foundation for Statistical Computing.

Sablayrolles, J.-F. (2002). Fondements théoriques des difficultés pratiques du traitement des néologismes. *Revue française de linguistique appliquée, 1*(7), 97-111.

Sablayrolles, J.F. (2006). La néologie aujourd'hui. Dans Gruaz, C., *À la recherche du mot : de la langue au discours* (p. 141-157). Limoges : Lambert-Lucas.

Sankoff, G. et Blondeau, H. (2007). Language change across the lifespan : /r/ in Montreal french. *Language, 83*(3), 560-588.

Sankoff, G., Blondeau, H., Charity, A. (2002). Parcours individuels dans deux changements linguistiques en cours en français montréalais. *Revue québécoise de linguistique, 31*(1), 13-38.

Sankoff, D., Cedergren, H., Kemp, W., Thibault, P., Vincent, D. (1989). Montreal French : Language, class, and ideology. Dans Fasold, R. et Schiffrin, D. (dir.) *Language change and variation* (p. 107-118). Amsterdam : John Benjamins.

Sankoff, D. et Laberge, S. (1978). The Linguistic Market and the Statistical Explanation of Variability. Dans Sankoff, D. (dir.), *Linguistic Variation : Models and Methods* (p. 239-250). New York : Academic Press.

Sankoff, G. et Vincent, D. (1977). L'emploi productif de ne dans le français parlé de Montréal. *Revue de linguistique française, 45*(3), 243-256.

Schmid, H.-J. (2008). New words in the mind: Concept-formation and entrenchment of neologisms. *Anglia, 126*(1), 1-36.

SIEFAR. (2019). *Les mots de A à Z - lettre P*. Récupéré de http://siefar.org/la-guerre-des-mots-dictionnaire/les-mots-de-a-a-z-lettre-p/

Smith-Lovin, L., Skovoretz, J. V. et Hudson, C.G. (1986). Status and participation in six-person groups: a test of Skovertz' comparative status model. *Social forces,* (64), 99-105.

Swacker, M. (1975). The sex of the speaker as a sociolinguistic variable. Dans Thome, B. et Henley, N. (dir.), *Language and sex : Difference and dominance* (p. 130-151). Rowley : Newbury House.

Swann, J. et Graddol, D. (1988). Gender inequalities in classroom talk. *English in education, 22*(1), 48-65.

Tagliamonte, S.A. (2012). *Variationist sociolinguistics : change, observation, interpretation*. West Sussex : Wiley-Blackwell.

Teisceira-Lessard, P. (2018, 17 avril). Un groupe propose aux profs de l'UQAM d'adopter un « français dégenré ». *La Presse*. Récupéré de https://www.lapresse.ca/actualites/education/201804/16/01-5161299-un-groupe-propose-aux-profs-de-luqam-dadopter-un-francais-degenre.php

Tibblin, J. (2016). *Et si l'on rendait la langue française moins discriminatoire ? La féminisation du français : attitudes et usages.* (Mémoire de maîtrise) Université de Lund, Suède. Récupéré de https://lup.lub.lu.se/student-papers/search/publication/8878597

Titze, I.R. (1994). *Principles of voice production*. Englewood Cliffs : Prentice Hall.

Trudgill, P. (1972). Sex, covert prestige and linguistic change in the urban British English of Norwich. *Language in society*, *1*(2), 179-195.

Trudgill, P. et Chambers, J.K. (1998). *Dialectology (2nd edition).* Cambridge : Cambridge University Press.

Vachon-L'Heureux, P. (2005). Quinze ans de féminisation au Québec : de 1976 à 1991. *Des femmes et la francophonie*, *5*(1), 139-142.

Vaugelas, C. F. (1647). *Remarques sur la langue française*. Paris : Champ libre.

Viennot, E. (2014). *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! petite histoire des résistances de la langue française*. Donnemarie-Dontilly : Éditions iXe.

Wagner, S.E. et Sankoff, G. (2011). Age grading in the Montréal french inflected future. *Language variation and change*, (23), 275-313.

Wenger, E. (1998). *Communities of practice: learning, meaning, and identity.* Cambridge : Cambridge University Press.

Wolfram, W. (1969). *A sociolinguistic description of Detroit Negro speech*. Washington : Center for Applied Linguistics.

Yaeger-Dror, M. (1996) Phonetic evidence for the evolution of lexical classes: the case of a Montreal french vowel shift. Dans Guy, G. R. (dir.), *Towards a Social Science of Language: Papers in Honor of William Labov*, *vol.1* (p. 263-287). Philadelphia : John Benjamins.